



AGIR POUR L'AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



ÉDITO



Mes chers amis,

Nous venons de vivre une année à nulle autre pareille.

2020 restera en effet dans les mémoires comme l'année où le monde aura été frappé par une pandémie. Tous les pays ont été touchés et meurtris, et chacun a apporté les solutions qui lui semblaient les plus appropriées pour protéger leurs populations d'une maladie qui a fait cette année 1,8 million de victimes.

Comme dans de nombreux endroits de la planète, la Nouvelle-Calédonie a fait le choix du confinement et de la fermeture de ses frontières, des mesures radicales certes, mais qui ont sans doute permis de réduire la propagation du virus contre lequel nous espérons prochainement un vaccin.

Cette situation inédite et anxiogène a chaviré nos quotidiens. Il a fallu faire face. Les Calédoniens ont fait preuve de résilience et d'un sens aigu des responsabilités durant toute cette année. Qu'ils en soient remerciés.

Aux côtés notamment de l'État, la province Sud a joué un rôle majeur pour venir en aide aux entreprises, et donc à leurs salariés, impactés par la Covid-19.

Dès le mois de mars, la province Sud a adopté un plan d'urgence qui a permis de soutenir plus de 4500 entreprises, dans leur très grande majorité des TPE, Très Petites Entreprises. Au total, de mars à juin de cette année, ce sont 906 millions cfp qui ont été consacrés à ce soutien économique

nécessaire et urgent. Parallèlement, la province Sud a instauré un second plan d'urgence, toujours en cours actuellement, en soutien aux entreprises touristiques impactées par l'arrêt de la desserte internationale.

La province Sud demeure et demeurera aux côtés de ses administrés, particuliers et entreprises, tant que la situation sanitaire l'exigera.

En dépit de cette situation extraordinaire, l'exécutif de la province Sud, a engagé les réformes annoncées lors des élections provinciales de l'an dernier au cours desquelles les Calédoniens ont confié à une nouvelle majorité la gestion de l'institution. Malgré une situation financière et budgétaire dégradée, nous avons amplifié notre force d'investissement en soutien à notre économie. Parallèlement, nous avons réduit nos dépenses de fonctionnement en engageant une réforme administrative en profondeur, en mutualisant nos moyens, gage d'économies substantielles et d'une efficacité retrouvée.

En espérant que l'horizon sanitaire s'éclaircisse en 2021, nos efforts seront poursuivis l'an prochain. Comme nous l'avons promis, notre ambition est de redonner à la province Sud, la vocation de collectivité de proximité qui était la sienne et dont elle n'aurait jamais dû se départir.

Sonia Backès
Présidente de l'assemblée
de la province Sud

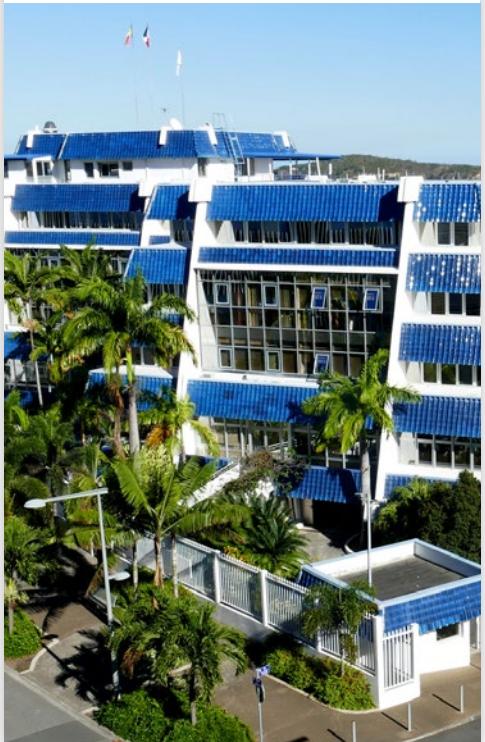
SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE

Présentation de la collectivité

Organisation générale et moyens humains

Inspection générale



PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction du Développement Durable des Territoires

DAEM- Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens



PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOISSEMENT DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

DES - Direction de l'Éducation

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

DL - Direction du Logement

MCF - Mission à la Condition Féminine



PÔLE FONCTIONNEL

DFI - Direction des Finances

DSIN - Direction du Système d'Information et du Numérique

DRH - Direction des Ressources Humaines

DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles



VUE
D'ENSEMBLE

Présentation
de la collectivité

Organisation générale
et moyens humains

Inspection générale

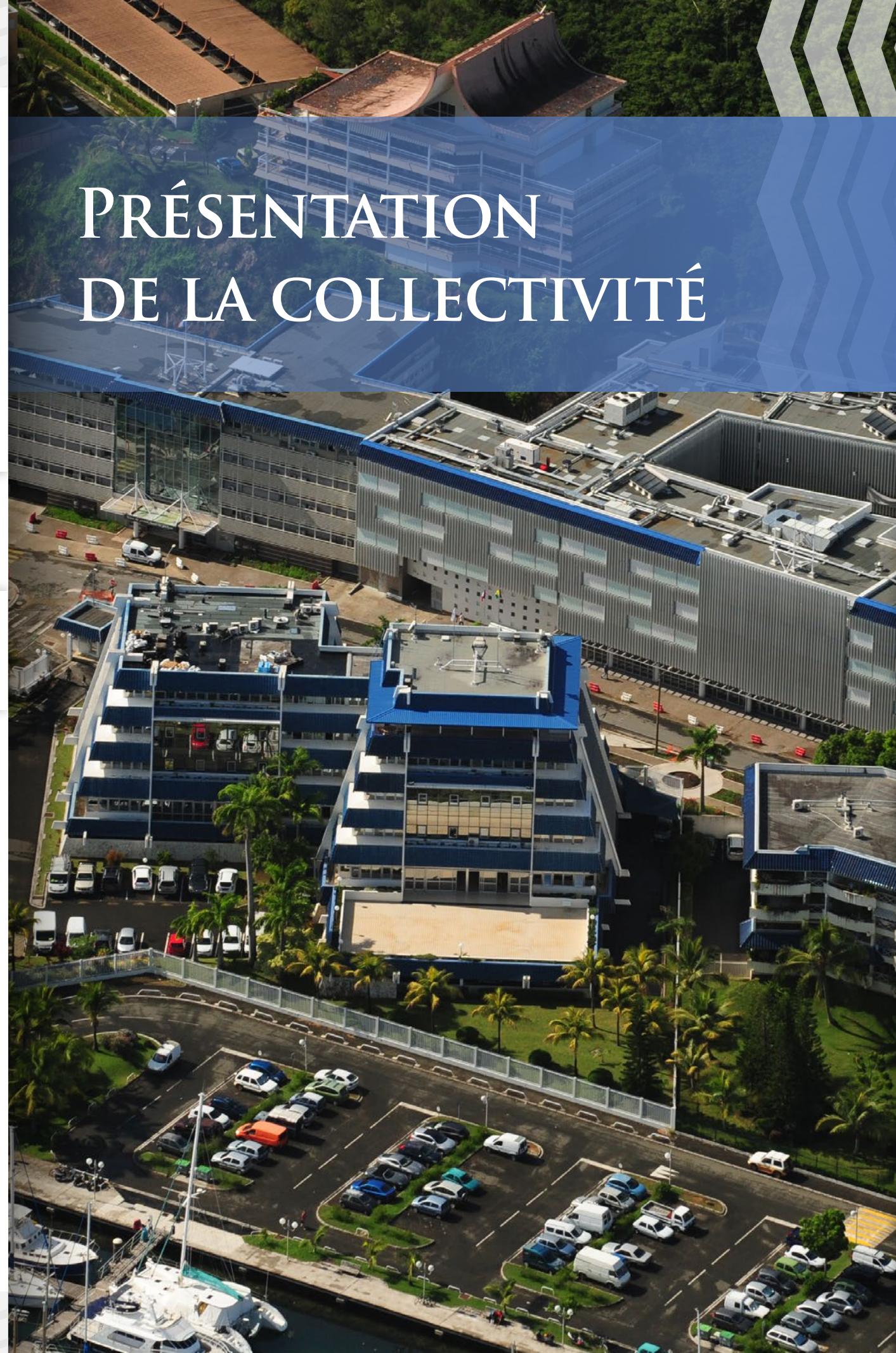
**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**

**PÔLE
FONCTIONNEL**

VUE D'ENSEMBLE





PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Tout comme celles du Nord et des Îles, la province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon en 1988. Leurs fonctionnements et attributions sont fixés par la loi organique du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie. Les provinces sont en charge de toutes les compétences non dévolues à l'Etat et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique, et aux communes par le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

L'ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une Assemblée.

Cette dernière compte **40 conseillers** dont 32 siègent également au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Leur mandat dure cinq ans.

UNE PRÉSIDENTE, TROIS VICE-PRÉSIDENTS

La présidente dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en Assemblée ou par le bureau. Il est assisté dans ses missions par trois vice-présidents et un cabinet.

En 2020, l'Assemblée de Province s'est réunie **10 fois**, son bureau a tenu **46 séances**. Par ailleurs, **68 réunions** de commissions intérieures ont été organisées

LA POPULATION

■ **203 144 habitants** résident en province Sud, soit 74,8 % de la population totale, selon les estimations 2019 de

l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee).

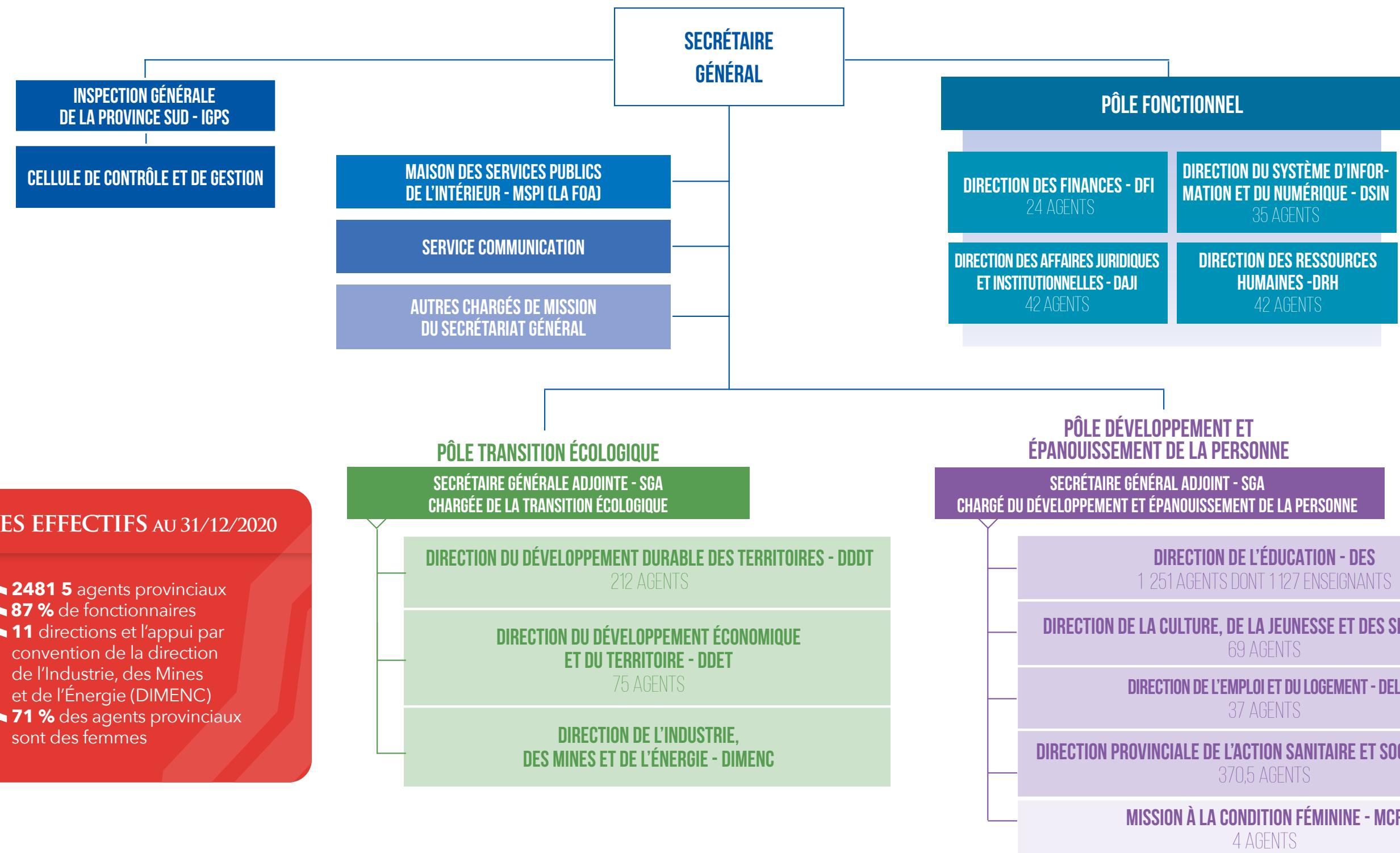
- Nouméa et Grand Nouméa (Dumbéa, Païta, Mont-Dore) : **182 341 habitants** (recensement 2019).
- Nombre de ménages : **70 349**.
- Croissance démographique : **+ 2,3 %** en moyenne par an (1,9 % sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie).
- Proportion des moins de 20 ans : **31,2 %**.
- Taux de chômage : **11,2 %**.
- Taux de bacheliers chez les plus de 15 ans : **41,9 %**.

LA PROVINCE EN BREF

- **7 012 km²**
- **14 communes** dont Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord
- **3 aires coutumières** : Drubea-Kapumé (intégralement), Ajie Aro et Xârâcùù (toutes deux à cheval sur les provinces Nord et Sud).

ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS

Sous la responsabilité de l'exécutif et du secrétaire général, la province Sud est organisée en 11 directions, elles-mêmes regroupées au sein de quatre pôles. Ses agents sont présents sur tout le territoire provincial.





INSPECTION GÉNÉRALE

CONTRÔLE DE GESTION

120 partenaires ont été ciblés pour un budget de 7,4 MdF de subventions, dont :

Formation et éducation	1 613 892 410
Transport et infrastructures	1 418 616 001
Logement	1 058 668 146
Tourisme	985 090 000
Insertion	399 722 300
Santé et solidarité	344 520 328
Agriculture	336 575 272
Développement économique	335 590 487
Sport & loisirs	312 370 707
Culture	135 050 760
Environnement	132 099 832
Administration	109 427 840
Handicap	90 919 440
Patrimoine	73 550 000
Communication	65 000 000

Créée par délibération en octobre 2014 et rattachée au secrétariat général, l'Inspection générale de la province Sud a pour mission le contrôle, le conseil et l'évaluation sur le plan administratif, économique et financier. Elle chapeaute la cellule de contrôle de gestion.

CONFORMITÉ, ÉVALUATION

En 2020, les contrôles de conformité portaient sur les interventions. Les conditions d'attributions des cartes d'aide médicale ont fait l'objet d'un suivi ex-post. Les conditions d'attributions des aides agricoles ont été également examinées. Il s'agissait d'analyser l'organisation, le contrôle interne, les procédures, les différences éventuelles entre les textes et leur application au quotidien, d'identifier les critères et les modalités d'attribution normatifs et d'usage, d'examiner le traitement des cas particuliers, la doctrine en la matière. Les directions concernées ont été auditées sur la base d'échanges contradictoires et de pièces échantillonées.

Par ailleurs, des analyses de cas particuliers ont été traitées à l'échelle individuelle mais également en tentant de répondre aux problématiques collectives avec un souci de service public optimisé.

L'IPGS a piloté un audit organisationnel à l'échelle de la province visant à analyser les missions et les programmes, identifier les pistes d'optimisation possible dans le cadre d'un budget contraint.

Enfin, une expertise a été apportée dans différents domaines, notamment pour rationaliser certaines charges.

AUDITS, PERFORMANCES

Avec des missions d'aide au pilotage de la collectivité qui reposent sur des contrôles externes, internes, des évaluations et des audits, la cellule a réalisé 78 synthèses financières de partenaires en 2020 dont 73 subventionnées, représentant 5,8 MdF de subventions.

L'analyse a par ailleurs été complétée par un contrôle interne qualitatif des partenariats de la Province Sud via des conventions d'objectifs et de moyens formalisant notamment l'objet de la participation (art. 1), sa justification (art. 3) et les obligations incombant au bénéficiaire (art. 6).

En outre, le respect des délais de règlement des factures représente un élément essentiel des bonnes relations entretenues avec les entreprises qui constituent, *in fine*, le tissu économique de la province. Ils ont fait à ce titre l'objet d'un suivi spécifique régulier. Le délai global de paiement (Province Sud et Trésorerie) se situe à 19 jours en moyenne.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction
du Développement
Durable des Territoires

DAEM- Direction
de l'Aménagement,
de l'Équipement
et des Moyens

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE





DDDT DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Issue de la fusion de la direction de l'environnement et de la direction du développement rural, la Direction du Développement Durable des Territoires (DDDT) est chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud en matière d'environnement et de développement durable. Dans le secteur rural, elle soutient l'agriculture familiale ainsi que la modernisation de l'agriculture professionnelle pour la rendre plus rentable, plus pérenne et créatrice d'emploi. Elle accompagne le développement des filières et encourage les productions allant dans le sens de la qualité environnementale. La DDDT a également pour mission de développer l'économie et l'emploi dans les milieux ruraux et maritimes. Grâce à son réseau d'agents en Brousse, elle propose une expertise, un accompagnement de proximité et un soutien financier aux porteurs de projets. En matière d'environnement, elle porte une politique en faveur de la protection des écosystèmes et de la biodiversité, de la préservation et la protection des espèces et des espaces, notamment par le classement et la gestion d'aires protégées. Elle est également en charge du suivi des travaux impactant l'environnement, des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que de la politique en matière de gestion des déchets. Elle porte la rédaction du Code de l'Environnement et assure un rôle d'inspection, de police, mais aussi de sensibilisation auprès du plus grand nombre, notamment à travers un soutien aux associations et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un programme d'éducation à l'environnement.

BUDGET INVESTISSEMENT

1,172 milliard de francs

Environnement : 242 Mf
Développement rural : 930 Mf

BUDGET FONCTIONNEMENT

1,378 milliard de francs

Environnement : 585 Mf
Développement rural : 793 Mf

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

► Impact et ressources naturelles :

82 arrêtés d'autorisation de dérogation et de prescription de mesures compensatoires (défrichement, collecte, impact sur écosystème...), **132 avis** environnementaux, **21 cadrages** préalables, **95 visites** de contrôle.

► Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

21 arrêtés, 41 avis, 55 visites d'inspection, 11 mises en demeure, 7 PV.

► Parcs :

Baisse significative de la fréquentation des parcs due à la crise COVID-19 ainsi qu'aux blocages dans le Grand Sud. Parc Provincial Zoologique et Forestier : **73 767 visiteurs** (89 486 en 2019) pour 19.4 millions de francs de recettes. Parc Provincial de la Rivière Bleue : **28 902 visiteurs** (38 112 en 2019) pour 15.7 millions de francs de recettes.

► Eau :

37 retenues collinaires créées sur la Zone Côtier Ouest (ZCO) entre Païta et Poya Sud. *Sur 4 années, un cumul de 685 000 m³ d'eau peut désormais être stocké.*

► Pêche :

156 permis de pêche professionnelle délivrés.

► Déchets :

79 actes (arrêtés, conventions, délibérations), **11** visites de contrôle, **3 PV, 92** mises en demeure.

► Contrôles marins et terrestres :

7439 contrôles, 13 467 personnes contrôlées/sensibilisées, **2%** d'infraction.

► Station zootechnique :

282 bovins (7 taureaux, 133 vaches, 31 taurillons, 37 génisses, 74 veaux), **148 ovins** (42 bêliers, 79 brebis, 27 agnelles).

► 8 Conférences C'Nature :

La science au service des gestionnaires.

FAITS MARQUANTS

► Regroupement des deux biofabriques sur un seul site et livraison des nouveaux bâtiments d'élevage au second semestre 2020 à Port-Laguerre.

► Lancement de l'application FUSION au sein de la DDDT.

► Élargissement de l'accès à la donnée du SIG provincial Agribase et mise en place de conventions de partenariats avec : la CANC, le CEN, Biocaledonia, Sud Forêt.

► Signature de la charte de reboisement de la province Sud (agroforesterie).

► Concertations des filières d'emballages, organisation et animation de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2020.

► Extension du périmètre des filières réglementées (filtres à huile, flexibles et bidons, petits électroménagers et panneaux photovoltaïques).

► 10^e Conférence du Pacifique Insulaire sur la conservation de la nature et des aires protégées au Centre Culturel Tjibaou. Un format restreint aux acteurs locaux étant donné la crise COVID. De par ses compétences, la province Sud a ainsi contribué aux engagements de haut niveau en faveur de l'action pour la conservation de la nature et des aires protégées dans le Pacifique insulaire, 2021-2025.



► Participation à la table ronde « Biodiversité en Océanie et regards croisés sur les aires protégées ». La province Sud y a participé à travers son service de la conservation de la biodiversité et en charge des aires protégées, ainsi qu'avec le Parc Provincial de la Rivière Bleue pour leurs actions de conservation de la faune et flore locales.



Journée de la tortue pour les enfants de Thio

« DAA RE PWÊ », « le jour de la tortue ». Organisée par la province Sud, cette nouvelle journée de sensibilisation autour des tortues marines a réuni près de 160 élèves des établissements scolaires privé et public de Thio le 18 septembre 2020. Cet évènement a été marqué par la première signature d'un protocole de prélèvement des tortues vertes par les autorités coutumières de Thio et Borendy sous le regard bienveillant d'une délégation de Kunie qui sera chargée l'an prochain de l'organisation de ce même évènement sur l'Île des Pins.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

- Poursuite de la collaboration avec le laboratoire métropolitain Célesta-Lab. Le référentiel d'interprétation des analyses de sols en fonction de cinq grands types de cultures est maintenant opérationnel en province Sud.
- RAMSAR : Etude « Zone humide à fort valeur paysagère » (budget : 5 242 336 MF).
- Stratégie îlots : Aménagements sur l'îlot Sainte-Marie (4 747 316 MF), dispositif mât sur îlots, analyse cartographique de la biodiversité, accessibilité et intérêt touristique de 9 îlots du Grand Nouméa (hors réserve), étude sur le potentiel oiseaux marins du lagon de la province, protection et conservation, valorisation attrait touristique (3 415 500 MF).
- Étude « Plan de conservation des espèces végétales rares et menacées (1 620 740 MF).
- Consolidation du partenariat avec les biofabriques francophones.
- Participation au projet PROTEGE.
- Déchets : étude de faisabilité sur l'interdiction de mise sur le marché de bouteilles plastiques pour les boissons, étude pour l'implantation d'une unité de compostage des déchets organiques issus de la restauration collective, étude de la caractérisation des Boues d'hydrocarbures, réglementation Emballages de boissons, réglementation Médicaments Non Utilisés, structuration de la filière Navires Hors d'usage.

7 Projets stratégiques
ont été menés en
2020.

LE PROJET ÉCOPÔLE POUR VALORISER LES DÉCHETS

La province Sud s'est engagée à créer une zone d'activité dédiée aux initiatives de recyclage et de réemploi. Cet Ecopôle est un centre qui a pour vocation d'accueillir et de regrouper des entreprises, des associations qui se donnent pour mission de valoriser des objets et de leur redonner une seconde vie par le réemploi, le recyclage, la réutilisation et la réparation.





DAEM DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES MOYENS

La direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens (DAEM) met en œuvre l'ensemble des politiques provinciales sur les champs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de la protection et de la mise en valeur du foncier provincial, tant public que privé, du développement et de l'entretien des infrastructures de transport, routières, maritimes et aéronautiques. Pour le compte de l'ensemble des directions provinciales, elle construit et assure le gros entretien des bâtiments accueillant les différents services publics provinciaux, et apporte un soutien au travers d'une gestion des moyens centralisée.

La politique provinciale en matière d'urbanisme vise à trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels, dans une perspective de développement durable. Pour cela, la province Sud a en charge l'élaboration et le suivi de la réglementation en matière d'urbanisme, l'instruction des procédures d'occupation du domaine public maritime et du droit des sols, ainsi que la conduite des opérations d'aménagement et de planification. En matière d'infrastructures, la province Sud, au travers de la DAEM, assure l'entretien, l'exploitation et la surveillance de 270 km de routes, de 8 ouvrages maritimes et des 3 aérodromes provinciaux.

BUDGET INVESTISSEMENT

2,3 milliards de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

4,6 milliard de francs

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

DROIT DES SOLS

2020 a été, au niveau des PUD, l'année de l'approbation de la révision du PUD de Nouméa, de la poursuite de la révision du PUD de Bourail et de la mise en révision de ceux de Boulouparis, de Dumbéa et du Mont-Dore. Par ailleurs, un guide explicatif et d'aide aux communes a été diffusé et présenté aux communes de brousse et du Grand Nouméa (<https://www.province-sud.nc/element-thematique/guides-techniques>). Du côté des autorisations liées au procédures du droit

des sols, en 2020, suite à l'instruction de permis de construire, ce sont **431 actes** qui ont délivrés (dont **94 % de décisions favorables**) portant en très grande majorité sur la commune de Païta. En matière de lotissements, **16 actes** ont été rédigés en 2020, dont 14 correspondent à l'autorisation de créer 1189 lots à destination d'habitations.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES ZAC PROVINCIALES

La DAEM a oeuvré à la rédaction d'avenants aux conventions qui lient la province Sud à son aménageur la SECAL sur les ZAC de Dumbéa-sur-mer (DSM) et de

PANDA. Les durées de concession des opérations des ZAC DSM et PANDA ont ainsi été allongées et la participation provinciale revue.

En octobre 2020, une enquête administrative portant sur la modification du dossier de réalisation de la ZAC DSM a été lancée afin de permettre sa mise à jour en adéquation avec le code de l'urbanisme, d'intégrer le schéma d'aménagement du littoral et d'ajuster quelques zonages afin de conforter les orientations de la ZAC. Une enquête publique sera lancée au premier trimestre 2021 afin de permettre la poursuite de la procédure de modification associée.

17 cessions validées
pour 21 214 m² de
SHON sur Panda

34 cessions validées
pour 10 558 m²
de SHON sur
Dumbéa-sur-Mer



TOPOGRAPHIE ET FONCIER

SERVICE PUBLIC, EXPERTISE, ET PORTAIL WEB DE LA DONNÉE FONCIÈRE DE LA PROVINCE SUD

GEDDAEM, le nouvel outil de consultation des archives foncières destiné aux professionnels du foncier (géomètres-experts et collectivités) a été mis en ligne. Cette base de données numérique, continuellement mise à jour, permet également au Service Topographique et Foncier (STF), d'effectuer le contrôle réglementaire des opérations d'urbanisme ainsi que la vérification de la conformité des dépôts des géomètres-experts. Cette année, 13 326 téléchargements ont été réalisés à partir de l'application web, permettant ainsi le service de poursuivre sa démarche de dématérialisation.



JUMEAU NUMÉRIQUE DE LA RÉALITÉ ET SCANNER 3D

En décembre 2020, les équipes ont commencé leur premier chantier à la vallée du Tir, dans le cadre du projet du pôle technique destiné à accueillir les équipes en 2022, avec le tout nouveau scanner laser RTC360 : appareil permettant d'obtenir une capture virtuelle de la réalité sous forme de nuage de points 3D. La modernisation des techniques de mesures de la direction permettra de réaliser l'état des lieux complet du patrimoine immobilier de la collectivité mais également de proposer aux utilisateurs une gestion de ces données via des interfaces de type Building Information Modeling (BIM).



DRONE MULTI-CAPTEURS

exigences et performances : Télépiloter un « aéronef sans équipage à bord » requiert beaucoup de professionnalisme et une certification d'aptitude théorique et pratique. Dans le cadre de l'évolution de ses outils d'aquisition de données, la DAEM a investi dans un drone, qui peut être muni de capteurs photos (RVB ou multi spectrale), vidéos ou thermiques. Cet équipement performant permet donc des multi-missions : ortho-photographies, restitution cartographique 3D de haute précision et diverses inspections par exemple la thermographie sur panneaux photovoltaïques des équipements provinciaux lors de la levée des réserves.



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Des travaux de requalification urbaine et d'embellissement d'axes structurants ont été réalisés sur l'agglomération notamment sur la RP12 (route d'Auteuil), la rue André de Béchade, la rue Georges Lèques et le long de la VE1.

L'année 2020 a aussi été marquée par des renforcements de chaussée et des travaux de sécurisation contribuant activement à l'amélioration de la sécurité routière sur la route de Yaté, la RP7 desservant la zone industrielle de Numbo et la RP5 reliant La Foa à Canala.



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS LE LONG DE LA VE1

La province Sud a réalisé, de juin à novembre 2020, des travaux d'aménagement paysagers le long de la VE1. Le projet a consisté en la réalisation d'une coulée verte composée d'un cheminement stabilisé et de végétaux entre l'échangeur de Ko We Kara et l'échangeur de MontRavel dans l'emprise de la VE1 et le long du canal de Ko We Kara. Outre le volet paysager et environnemental, le projet préfigure une section de voie verte du schéma directeur des modes actifs de la ville de Nouméa

MONTANT DU PROJET

45 millions de francs

ÉCOMOBILITÉ

Appel à projet : Discontinuités cyclables. La province Sud a été lauréate de l'appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » 2020 lancé par le ministère de la transition écologique et solidaire et pourra ainsi bénéficier d'une aide de l'Etat de 280 millions de francs pour la réalisation des trois projets d'aménagement cyclables qui ont été retenus sur les voiries suivantes :

- la RP14 entre la rue Martinet et le giratoire «aérodrome» ;
- la liaison entre Rivière Salée et Ducos ;
- la VDE entre le giratoire Almaméto et l'ancienne gare de péage de Tina.



REQUALIFICATION DE LA RP2

Des travaux d'aménagement et de sécurisation ont été réalisés sur la RP12 - route d'Auteuil - entre le giratoire d'Auteuil sur la RT1 et l'intersection avec la RP11 (route de Yahoué) au niveau du carrefour dit Maéva. Le projet a consisté à transformer cet axe en lui donnant un caractère urbain, améliorant ainsi le cheminement des piétons et offrant aux usagers de bonnes conditions de sécurité et de confort : réfection des chaussées, réalisation de trottoirs, reprise des arrêts de bus, réfection du réseau d'assainissement, enfouissement de réseaux électriques et mise en place d'un éclairage public. Les deux principaux carrefours (carrefour de la Route des Deux Communes et carrefour Maéva) ont également été aménagés, avec la réalisation de voies de stockage pour sécuriser les tourne-à-gauche.

MONTANT DU PROJET

175 millions de francs

SÉCURISATION DU COL D'AMIEU

Sur la RP5 - route du Col d'Amieu - de mai 2020 à octobre 2020, ce sont 5,4 kilomètres de chaussée qui ont été renforcés. Ces travaux se sont accompagnés de la réalisation de caniveaux béton et de traversées busées afin d'améliorer l'assainissement, ainsi que le renforcement d'un talus permettant donc la pérennité de cet axe routier.

La sécurisation de cet axe se poursuivra sur 2021 par la réfection de talus routiers endommagés ou présentant des risques d'affaissement.

MONTANT DU PROJET

260 millions de francs

INFRASTRUCTURES
MARITIMESAMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
LE LONG DE LA VE1

Wharf de l'îlot Maître : Le wharf de l'îlot Maître a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Cet ouvrage, dont la structure métallique était fortement corrodée, a nécessité de lourds travaux de réfection afin d'offrir durablement des conditions de sécurité optimales aux navires et aux visiteurs. Le projet a consisté au remplacement de la structure métallique de la passerelle d'accès par une structure en bois puis à la dépose et à la reconstruction du front d'accostage dans sa totalité pour l'agrandir et le rendre plus fonctionnel. Il a été privilégié l'utilisation du bois sur cet ouvrage afin qu'il soit plus durable et plus facile à entretenir par la suite.

MONTANT DU PROJET

200 millions de francs

DESSERTE MARITIME

En 2020, la province Sud a pris en main l'organisation du transport maritime des passagers entre Nouméa et l'île des Pins. Un marché de prestations de service a été confié à la SUDILES, qui a assuré pour le compte de la province les 75 rotations par le biais du Betico2.

MONTANT DU PROJET

200 millions de francsINFRASTRUCTURES
AÉRONAUTIQUES

Les infrastructures aéronautiques de la province Sud comprennent les aérodromes de Moué - île des Pins, Poé et Oua-Tom ainsi que de nombreuses hélistations. En dehors de la gestion de l'entretien courant et des mises à niveau de sécurité, la province Sud investit sur ces ouvrages afin d'offrir aux usagers des conditions de déplacement optimales, et notamment de permettre aux touristes de découvrir facilement le territoire. Cela se traduit notamment par des audits de contrôle de l'aviation civile - DAC (autorité de surveillance) tous validés :

- Audit certification Prestataire de Service de la Navigation Aérienne (PSNA) et du système de management de la sécurité aéroportuaire (SMS).
- Audit Conditions d'Homologation et procédures d'Exploitation des aérodromes (CHEA) pour la plateforme de Poé et une dérogation accordée à l'exploitant pour les mesures de glissage/portance jusqu'en 2025.

Les mesures de sûreté aéroportuaires sur la plateforme de l'île des Pins ont été vérifiées et contrôlées par audit de la DAC. Quand bien même le projet de mise en place d'un contrôle des passagers et bagages en cabine par poste d'inspection/filtrage n'ait pas abouti, la direction s'est investie fortement dans la formation des agents de sûreté aéroportuaire ainsi que du personnel provincial.



BÂTIMENT-CONSTRUCTION

CONSTRUCTIONS NEUVES

La caserne du peloton de surveillance et d'intervention à cheval (PSIC) sur le domaine de Déva à Bourail a été livrée à la gendarmerie le 15 décembre 2020, après 15 mois de travaux.

MONTANT DU PROJET

373 millions de francs

MONTANT DU PROJET

1,2 milliard de francs

Amélioration de l'accueil des visiteurs dans les CMS : La DAEM a contribué à l'amélioration des services rendus aux usagers en menant de front 3 opérations de rénovation des centres médico-sociaux de Thio, Kaméré et l'Île des pins. Il est à noter que le CMS de Kaméré, inauguré en décembre 2020, est le seul à ne pas avoir été réalisé en site occupé, c'est-à-dire en continuant à assurer les services à la population. Les CMS de Thio et de l'Île des Pins seront livrés en 2021.

MONTANT DU PROJET

500 millions de francs

Dont 270 millions de francs sur contrat de développement).

Equipement photovoltaïque des bâtiments provinciaux : La DAEM a poursuivi l'équipement photovoltaïque des bâtiments tertiaires publics en 2020, dans le cadre du Schéma pour la Transition Energétique de la province Sud (STEPS). Plus de 400 kWc ont été installés sur les toits de l'Hôtel de province Sud (HPS), du Centre Administratif de la province Sud (CAPS), du château Hagen, du collège de la Foa, de l'internat de la Foa, de l'immeuble administratif occupé par la Direction de l'Éducation (DES) rue Clémenceau, du centre médico-social de Kaméré et de l'aéogare de l'Île des Pins. Fin 2020, la province Sud a atteint la moitié de l'objectif fixé dans le schéma pour la transition énergétique de la province Sud (STEPS) à horizon 2025 : 1,5 MWc de puissance cumulée installée, sur un objectif de 3 MWc.

MONTANT DU PROJET

64 millions de francs



OPTIMISATION DU PATRIMOINE PROVINCIAL

2020 aura été une année bien riche en instructions domaniales pour le Service du Domaine et du Patrimoine. Environ 240 actes ont été finalisés, soit deux fois plus que les années précédentes. Par ailleurs, environ 160 autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime ont pu être finalisées suite à l'application de la nouvelle délibération tarifaire et des nouvelles règles de gestion sur le littoral provincial.



VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

Compte tenu du besoin en financement de la collectivité, des efforts particuliers ont été menés sur les dossiers relatifs à la vente de biens immobiliers afin d'apporter des recettes. C'est le cas de plusieurs lots industriels dont deux ayant fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt sur le lotissement Zone 6 à Ducos pour 84 000 000 XPF et une parcelle sis rue Georges Claude pour 38 000 000 XPF. La province Sud rationalisant progressivement son parc de logements, une villa et deux appartements sur la commune de Nouméa et une villa sur

la commune de Bourail via des appels à candidatures ont été cédées pour un montant total de 103 876 000 XPF. Avec la SEM Aggro, 195 000 000 XPF sont en transaction pour la cession d'un terrain à la Vallée du Tir et d'un lot sis à Apogoti, en vue de la construction de logements.

LOCATIONS À VOCATION ÉCONOMIQUE

Symétriquement, afin de promouvoir le développement économique, une partie de parcelle sise à Koutio est en cours

d'acquisition avec la SECAL pour un montant de 181 600 000 XPF, comme trois autres lots dans la ZAC PANDA pour un montant de 250 000 000 XPF, qui constitueront de bonnes réserves foncières pour aider des entreprises souhaitant bénéficier de terrains en location. Egalement s'agissant des locations, plusieurs baux commerciaux ont été établis sur la zone de Numbo.

L'établissement de ces contrats permet aux sociétés bénéficiaires de pérenniser leur investissement.

ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTIONS PROVINCIALES DANS LEURS PROJETS STRATÉGIQUES

Dans le cadre du Passeport premier logement (expérimentation d'un dispositif sur une durée limitée consistant à louer des logements meublés dans le parc social pour des jeunes en CDD ou en contrat d'apprentissage, avec un accompagnement social et financier apporté par la DL et un bailleur social), la DAEM participé à l'ameublement des 6 logements. Elle est également présente auprès des autres directions pour des validations d'actes ou de conventions, des équipements neufs ou en renouvellement, afin d'offrir à celles-ci les conditions logistiques optimales pour la réalisation de leurs projets stratégiques.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOUISSLEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEFE - Direction de
l'Économie, de la
Formation et de l'Emploi

DES - Direction
de l'Éducation

DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale

DL - Direction
du Logement

MCF - Mission à
la Condition Féminine

PÔLE
FONCTIONNEL

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOUISSLEMENT DE LA PERSONNE





DCJS DIRECTION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La direction de la culture, de la jeunesse et des sports de la province Sud (DCJS) développe et valorise les richesses patrimoniales et artistiques de la province Sud, soutient la création, les artistes et l'ensemble des acteurs culturels grâce à des programmes d'aides et de subventions provinciales. Elle favorise et soutient le développement des pratiques sportives et socio-éducatives en province Sud. Elle accompagne le déploiement des dispositifs favorisant l'engagement et l'autonomie des jeunes et participe à la définition et à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse. Enfin, elle contribue à l'identification, à la protection, à la conservation et à la valorisation des patrimoines. Elle aménage et favorise l'accès à des sites de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

BUDGET INVESTISSEMENT

476 millions de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

814 millions de francs

FUSION DE LA DCJS

L'année 2020 a été marquée par la **fusion de la direction de la Culture et de la direction de la Jeunesse et des Sports**. Un travail collaboratif avec l'ensemble des agents de la DCJS avait débuté fin 2019 et s'est poursuivi début 2020. Les missions ont été ainsi réorganisées au sein de trois

grands pôles : le pôle Développement humain, le pôle Protection et Valorisation des patrimoines et le pôles Ressources auxquels il faut ajouter l'ensemble des équipements provinciaux : le Centre d'Activités nautiques, le Centre d'Accueil de Poé, le Château Hagen et le Bureau d'Accueil de Tournages. Cette fusion a été validée en Assemblée de la province Sud le 30 juillet 2020.

LES SOUTIENS AUX MOUVEMENTS SPORTIF, ARTISTIQUE, CULTUREL ET PATRIMONIAL, L'ORGANISATION DES DISPOSITIFS ET ÉVÈNEMENTIELS ET L'OUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS PROVINCIAUX

Malgré la crise sanitaire et le contexte budgétaire très contraint, la province Sud a pu maintenir son soutien aux mouvements sportif, artistique, culturel et patrimonial et a été en mesure d'organiser les évènements prévus aux calendriers et de maintenir l'ouverture de ses équipements provinciaux.



LE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

La province Sud, au travers des comités provinciaux sportifs et des clubs sportifs uni sports et omnisports, soutient plus particulièrement l'accès des jeunes, la pratique féminine, le handisport et sport adapté, le transport des sportifs ainsi que la formation fédérale.

Les aides accordées aux associations sportives sont destinées plus particulièrement à l'accès des jeunes publics à la pratique sportive, au développement de la pratique féminine et de la pratique handisport. Une partie des aides est aussi destinée aux comités provinciaux de la province Sud pour l'organisation des regroupements (dit plateaux sportifs techniques) dédiés à

la formation et au perfectionnement des 8-15 ans ainsi que l'encadrement sportif, mais également pour leurs besoins en équipements.

En 2020, 320 associations sportives et 17 comités provinciaux Sud, représentant un nombre total de licenciés de 26 500 hors USEP et UNSS, ont été soutenus.

40 sportifs de haut niveau ont bénéficié d'un accompagnement financier de la province Sud pour leur saison sportive.

Concernant le financement du mouvement sportif, c'est plus de **105 millions de francs** qui ont permis aux associations de mettre en œuvre leur programme d'actions, dont 28 785 000 francs aux comités provinciaux et 45 810 000 francs aux autres structures sportives associatives.

LE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE

Par le biais d'aides à la création artistique spécifiques encadrées par une délibération cadre du 16 mai 2011, la province Sud soutient chaque année les artistes en individuel dans les domaines des arts visuels, des expositions, de l'écriture, de l'édition, de la création musicale et de la réalisation de courts-métrage de fiction. En 2020, le montant dédié pour ces aides s'élevait à 10 millions de francs pour 27 bénéficiaires et 29 projets.

La province Sud soutient également les projets de création des Compagnies professionnelles de Théâtre et de Danse chaque année par l'organisation de deux comités d'audition réunissant les financeurs et les diffuseurs. En 2020, le montant dédié à ces aides s'élevait à 9 350 000 francs pour 16 bénéficiaires ou porteurs de projets (6 projets de création en danse et 9 projets de création en théâtre, soit une trentaine d'artistes aidés).





LES DISPOSITIFS ARTISTIQUES ET CULTURELS

La province Sud a également pérennisé des dispositifs qui permettent d'axer ses actions à destination d'un public cible comme les Passeports culturels, les concerts éducatifs, ou la Bourse d'enseignement artistique, soit en 2020 :

3 passeports culturels,
soit 6 classes,
et 150 élèves au total

5 concerts éducatifs de
45 minutes chacun
pour 1297 élèves

7 bénéficiaires de la
bourse d'enseignement
artistique

LES ÉVÈNEMENTIELS ARTISTIQUES, CULTURELS ET PATRIMONIAUX

La province Sud organise de nombreux évènementiels gratuits et ouverts à tous tout au long de l'année :

- **Un été au Ciné** : 10 313 spectateurs pour 31 projections ;
- **La Quinzaine du hip-hop** : 21 616 spectateurs et 29 partenaires ;
- **Le Mois du Patrimoine** : 14 926 visiteurs sur l'ensemble du territoire provincial, 30 événements proposés dans 9 communes, 41 partenaires (associations, institutions), 21 subventions versées d'un montant global de 3 784 000 francs CFP, 500 personnes engagées dans l'élaboration des événements ;
- **Les Journées de l'Archéologie** : 793 personnes sur le week-end d'ouverture de l'exposition ; Soit une fréquentation totale de 47 648 personnes. Pour mémoire, la fête de la musique n'a pu être organisée en 2020 en raison du Covid-19.



LE CHÂTEAU HAGEN

Le Château Hagen (CHAG) a su conserver et offrir aux différents publics une saison culturelle importante malgré les fortes contraintes sanitaires relatives à la pandémie Covid-19 qui a réclamé la fermeture de l'établissement entre les mois de mars et avril alors même que la saison allait être lancée. Ce fait marquant a nécessité la réorganisation complète du château quant à ses calendriers de travaux. La programmation des expositions a elle aussi été impactée puisque deux expositions initialement prévues n'ont pu se tenir mais ont été reportées sur 2021 (La feuille blanche et Archipel numérique). Cependant, **les versions numériques ont été créées** afin de promouvoir le travail et les œuvres artistiques et de faire découvrir les expositions.

Quant aux spectacles, le choix a été fait de n'en annuler aucun initialement programmé mais de tous les programmer entre les mois de juillet et décembre, provoquant ainsi un second semestre extrêmement chargé mais permettant de jouer en faveur des artistes, des techniciens du spectacle et des administrés.

Le Château Hagen a ainsi organisé **101 évènements** et accueilli **19.956 visiteurs/spectateurs**. Le nombre d'évènements organisés reste sensiblement stable sur les trois dernières années (2018 : 129 évènements ; 2019 : 125 évènements). En revanche, la fréquentation a subi une baisse conséquente en 2020 se fixant sous la barre des 20 000 personnes, alors que 35 000 visiteurs/spectateurs avaient fréquenté le site en 2018 et près de 37.000 en 2019.

■ **Expositions** : 6 expositions présentées pour un total de 6 637 visiteurs (baisse de fréquentation). Art and Park ; Tutti Frutti ; De Gaulle, l'appel à la Résistance ; Les femmes du Château Hagen (dans le cadre du Mois du Patrimoine) ; L'exposition finale d'Adjé ; Dans la cour de Picasso

■ **Spectacles** : 15 spectacles représentés accueillant 6 680 spectateurs

- **4 pièces de théâtre** : Si Maupassant m'était conté ; Un air de famille ; Matchs d'impro ; Grand manège.

- **2 spectacles de danse** : Shakti ; Moulin rouge ou le fabuleux destin de Satine.

- **11 concerts de musique** : Orchestre symphonique Océan ; Summer jazz festival ; Crescendo forever ; Patricia Ségui ; Triptyk ; Sébastien Rob ; Leäk ; Mana ; Kapa Kapa and Friends ; Gulaan ; Déambulation lumineuse.

■ **3 projections cinéma** : Dragon 3 et Nous finirons ensemble (dans le cadre d'Un été au ciné) ; De Gaulle.

■ **Ateliers artistiques** : 16 ateliers, organisés tous les mois par le château ou en partenariat avec des artistes.

■ **Formation** : 15 artistes ont bénéficié de la formation à la création en art numérique organisée par l'association MwaUnesco en collaboration avec l'agence parisienne Le Pixel Blanc.

■ **Accueils divers** : 1 041 personnes accueillies sur des évènements tels que conférences, tournages et shootings, cérémonies protocolaires et vernissages, Passeport culturel, résidences de création.

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a nécessité la réorganisation complète du château quant au dispositif d'éducation artistique et botanique par les accueils de classes qu'il a fallu réinscrire.

■ **Accueil scolaire** : **5 478 personnes** (4 768 élèves et 708 accompagnateurs) ont participé aux visites et ateliers artistiques, architecture, histoire, botanique organisés par l'équipe de médiation du château (médiateurs et leurs services civiques).

■ **Médiation artistique et culturelle** : 2 117 personnes sur 2 825 inscrits en début d'année mais baisse en raison des annulations de classes lors du confinement ;

■ **Médiation botanique** : 3 359 personnes.

■ **188 visites organisées pour 39 établissements scolaires différents.**

■ **Centres de loisirs** : 120 personnes reçues sur visite, atelier artistique et botanique. Le Château Hagen n'est plus centre de loisirs comme les trois années précédentes mais accueille des structures sur demande ponctuelle.





LES BOUCLES DE TINA

Le site « les Boucles de Tina » propose depuis la fin de l'année 2020 un nouvel aménagement pédagogique et progressif destiné à la pratique sportive pour l'apprentissage des sauts : une Jump Line. De plus, l'amélioration du réseau (1 km de piste verte en plus) et la création de plusieurs extensions permettent un cheminement plus facile et ludique sur le réseau. Ces nouveaux aménagements offrent ainsi une meilleure accessibilité aux familles et favorise l'initiation à l'activité VTT. L'attractivité du site est majeure aussi bien pour les compétitions,

les stages, les entraînements organisés par le mouvement sportif, que pour les scolaires, les centres de loisirs et les usagers. De plus, certaines pistes ont été modulées pour accueillir une pratique en plein essor, celle des VTTAE (élargissement des pistes, sécurisation en lien avec la vitesse ...).

La fréquentation est croissante d'année en année : une hausse de 10 % des usagers a été constatée par rapport à 2020 soit environ 77 000 passages par an. À noter que ce site contribue grandement à l'expansion du développement économique en lien avec l'activité.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

L'axe majeur de cette année 2020, porté par l'exécutif de la province Sud, est en faveur de la Jeunesse. De nombreuses actions ont ainsi été menées tout au long de l'année. Il convient de souligner le Fonds Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) pour lequel la direction provinciale a concouru sur appel à projets auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et avons été sélectionnés.

LE FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE 2020-2022

Suite à un appel à projet « FEJ » remporté par la direction de la culture, de la jeunesse et des sports de montant de 220 000 euros, soit environ 26 millions de francs CFP, ce programme sport-santé vise à favoriser, d'une part, la santé et le bien-être de chacun ainsi qu'un mode de vie plus actif et, d'autre part, l'inclusion sociale des personnes les plus fragilisées. En partenariat direct, notamment avec la DPASS, il a pour objectif de transformer l'environnement direct d'au moins 1 500 jeunes de la province Sud sur une période de 2 ans, notamment issus des quartiers défavorisés ou prioritaires mais non restreint à ces derniers. Il s'agit de proposer un accès facilité et à moindre coût à la pratique de diverses activités physiques, sportives et culturelles (cultures urbaines, hip hop) afin de lutter contre les facteurs de risques sanitaires (sédentarité,

obésité pour les 6-12 ans, consommation et addiction aux substances psychoactives pour les 13-18 ans) et les conséquences néfastes qui en découlent (longue maladie, délinquance...).

LE FORUM JDD 100 % DURABLE

Le 5^{ème} Forum 100 % Jeunesse et Développement Durable organisé en partenariat avec le vice-rectorat, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les partenaires privés impliqués dans le développement durable, a, en 2020 été impacté par la crise sanitaire ce qui l'a amené à revoir son format. Très apprécié des acteurs qui l'anime, ce dispositif vise à faire émerger au sein des établissements scolaires des projets éco-citoyens. Le forum JDD permet de créer du lien entre les élèves issus des écoles, des collèges et des lycées de la province Sud. L'objectif est de leur offrir l'opportunité de travailler ensemble sur le développement durable et le bien-être, grâce à des animations ludiques associant la notion de projet, les activités physiques de pleine nature, culturelles, environnementales, le développement des compétences psychosociales.

Cette 5^{ème} édition a valorisé en fin d'année l'éloquence des jeunes. C'est ainsi que plus de 400 jeunes ont contribué au JDD et 50 jeunes désignés par leur camarade de classe qui ont présenté 19 projets à un public conquis par la qualité des interventions en octobre 2020 au Centre culturel Tjibaou.



L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS LE CADRE DU SERVICE CIVIQUE

La province Sud soutient l'engagement et le développement de l'autonomie des jeunes en participant activement à l'accueil et l'accompagnement des services civiques que ce soit au sein de ses services, de ses structures d'accueil du public (CAN, CAP, Château Hagen) ou en lien avec ses partenaires associatifs.

50

services civiques ont ainsi
réalisé leurs missions

Dans le cadre de ce dispositif, deux services civiques accueillis au sein du pôle développement humain ont imaginé et mis en œuvre un plan d'action destinée à sensibiliser au bien-être leurs pairs (30 jeunes) mis à disposition des associations socio-éducatives, culturelles. Les jeunes engagés ont participé par la suite à des rendez-vous de sensibilisation au guide du bien-être destinés aux encadrants des centres de vacances ou de loisirs ainsi qu'aux éducateurs socio-éducatifs et sportifs.

Les retours de nos partenaires associatifs sportifs, culturels, du vice rectorat et plus particulièrement des collèges partenaires, de la maison de confiance et de protection des familles de Nouvelle Calédonie (anciennement la brigade de prévention de délinquance juvénile) quant à l'implication des jeunes et leurs plus-values apportées dans la mise en œuvre de projets d'établissement et dans le soutien à l'encadrement des jeunes sur l'ensemble de la province Sud ont été très positifs.



LES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS (CVL)

Dans le cadre de la délégation de compétences du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud veille au respect de la réglementation relative à la protection des mineurs des centres de vacances et de loisirs (CVL) en province Sud. Elle soutient et accompagne les organisateurs de CVL dans le cadre de deux délibérations : la première est destinée à favoriser l'accueil des enfants boursiers en centre, la deuxième a pour objectif leur organisation ou leur mise en place.

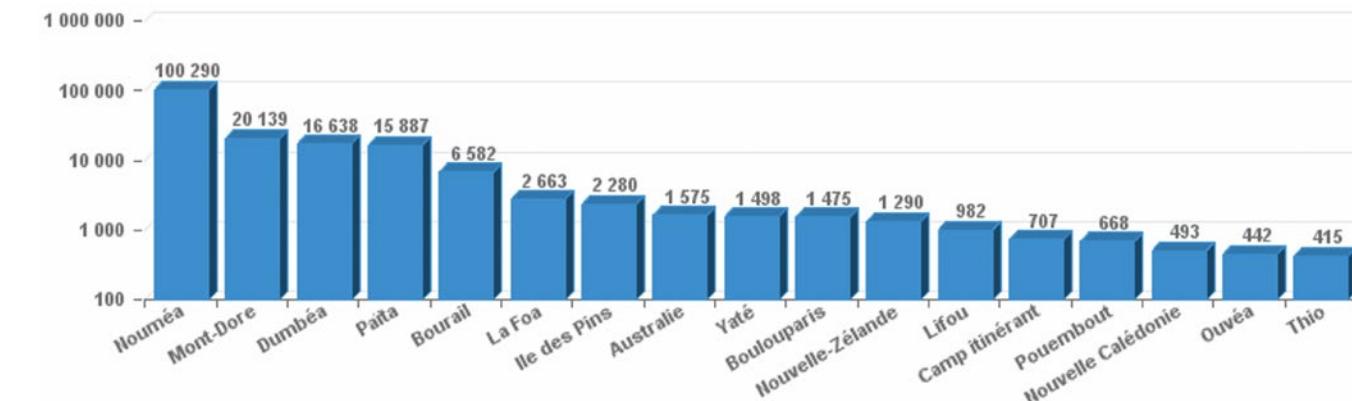
Au cours des vacances, les agents de la DCJS enchainent les visites de contrôle des CVL afin de garantir le bon déroulement des activités proposées aux enfants. La totalité du fonctionnement et des obligations du centre est passé au crible. La direction apporte également son

expertise et un accompagnement financier aux projets éducatifs et intervient sur les formations destinées à l'animation et à l'encadrement des CVL.

Par ailleurs, elle crée et développe des outils pédagogiques et conseille les organisateurs sur la gestion associative. Des regroupements sont organisés pour sensibiliser les équipes d'encadrement.



Nombre de journées enfants en centres de vacances et de loisirs réalisées
en 2020 par les organisateurs habilités en province Sud



CARREFOUR VACANCES

1500 visiteurs ont profité de l'opération « Carrefour Vacances 2020 » organisée le 7 novembre pour la première fois un samedi matin. L'événement qui s'est déroulé à l'hôtel de la Province Sud en présence des organisateurs des centres de vacances ou de loisirs a connu un très grand succès et un record de fréquentation. Un site internet dédié aux parents leur permet de s'informer sur les différents organisateurs et les offres proposées aux familles. Ils permettent ainsi aux parents d'organiser les loisirs de leurs enfants durant la saison été.

L'ACCÈS DES JEUNES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

La province Sud a fait de **l'accès des jeunes aux activités sportives sur l'ensemble de la province une priorité**. L'objectif est de toucher un large public et notamment les jeunes, âgés de 11 à 16 ans, sur les temps périscolaires et extra scolaires. Il s'agit plus particulièrement de :

► sensibiliser les jeunes publics en difficultés (oisifs, déscolarisés, présentant des comportements à risques...) à la pratique des activités physiques et sportives ;

► promouvoir et animer des activités physiques et sportives de type « sport santé et bien être » en lien avec les services territoriaux, provinciaux et communaux concernés.

Un plan d'action et un partenariat ont ainsi été mis en œuvre avec le groupement d'employeurs sports et loisirs Sud, l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les communes de Dumbéa, Paita, Mont-Dore, Ile des Pins, Thio, Yaté et Bourail. Au cours de cette année 2020, c'est **plus de 25 000 personnes qui ont participé à des activités sportives**, de santé ou de bien-être de proximité dont la moitié appartenant à la tranche d'âge 11/16 ans.



J'APPRENDS À PÉDALER

L'action « j'apprends à pédaler » initiée par la province Sud au profit des jeunes a permis en 2020 à 984 jeunes de bénéficier d'un apprentissage à la pratique du VTT sur les sites des boucles de Tina ou du centre des activités nautiques, soit 21 écoles et 41 classes.

LE SOUTIEN AUX PUBLICS SPÉCIFIQUES

Par l'achat de tickets de spectacle ou d'aides à l'accès à la culture, la province Sud apporte également un soutien à des scolaires et étudiants mais aussi à des familles en difficulté ou encore à des personnes handicapées ou seniors.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE POÉ

Malgré la situation complexe liée à la crise sanitaire, le CAP a pu en cette année 2020 renouer avec le public scolaire qui n'était pas revenu depuis plus de deux ans. Ainsi les effectifs ont doublé et se sont approchés des **3300 scolaires dont plus de 350 élèves en classes** transplantées dont nous assurons le contenu pédagogique des 5 classes Golf, 5 classes de mer, 6 classes APPN.

Des événements majeurs assurent à la région un rayonnement des activités de pleine nature et entraînent une belle activité économique : Mégarando (3000 personnes), Xdeva (1000 personnes), Treck (250 personnes)...

LE STADE PLGC

Sur les **65 800 usagers** fréquentant le stade PLGC, 24 200 sont issus du mouvement associatif soit 37 % et 41 600 du milieu scolaire, soit 63 %. Une hausse significative est observée dans la fréquentation du mouvement associatif (une différence de plus de 4 000 personnes par rapport à 2019). La fréquentation scolaire est aussi en hausse par rapport à 2019 (plus de 1 000 élèves supplémentaires).

L'ESPACE JEUNES

Un ESPACE provincial d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les jeunes ainsi qu'une PLATEFORME numérique a été mis en place le 1^{er} mars 2021. La moitié de l'année 2020 a été consacrée à la réflexion autour des missions de cet espace.

Objectifs :

- ➡ Répondre aux attentes et besoins des jeunes en regroupant différents services et acteurs dédiés ;
- ➡ Piloter les dispositifs en faveur des jeunes. Cet espace permettra à tous les jeunes de bénéficier sur un même lieu d'une offre de service globale soit :
- ➡ D'une information sur toutes les thématiques qui touchent la jeunesse (orientation, scolaire et professionnelle, études, formations, stages, jobs, emplois, mobilité, santé, culture, sport, parentalité, etc.)
- ➡ D'un accompagnement aux démarches et aux projets des jeunes (Projet professionnel, projet culturel, projet sportif, projet du moment, émergence de projets, etc)
- ➡ De permanences partenariales pour stopper les « allers-retours » inutiles (Par thématique, proposer aux partenaires de venir sur le lieu pour proposer leur offre de service).

LE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

Il s'agira d'expertiser et de mettre en lien les différents acteurs pour une mise œuvre de projets écotouristiques en lien avec les Activités Physiques de Pleine Nature (dont les espaces, sites et itinéraires naturels), le patrimoine matériel (patrimoine bâti et patrimoine historique) ainsi que le patrimoine culturel immatériel (PCI) de la province Sud (pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi qu'instruments, objets et espaces culturels) qui concoure également à une prise en compte du développement durable.

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Afin d'améliorer la visibilité des chemins de Grandes Randonnées en province Sud, un flyer spécifique sur le GRNC1 a été édité. Le sentier pédestre de « la source thermale des Kaoris » a vu le jour dans le Grand Sud. Ce sentier de 4 km permet d'accéder à la source thermale située à l'embouchure de la rivière des Kaoris. De nombreux travaux d'amélioration ont également eu lieu sur plusieurs sentiers pédestres de la province Sud, notamment les sentiers des 3 Baies, de l'îlot Casy et surtout celui du tronçon 3 du GRNC1 entre Nassirah et Ouipoin.





DEFE DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Les missions de la DEFE s'articulent autour de deux grands pôles : le développement économique, et l'emploi-formation-insertion. Si son siège est à Ducos, la DEFE possède huit antennes (Dumbéa, Païta, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio et l'Île des Pins) et six permanences (Tontouta, Farino, Moidou, Sarraméa, Boulouparis et Plum).

BUDGET INVESTISSEMENT ÉCONOMIQUE

1,640 milliard de francs

BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1,354 milliard de francs



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET
TOURISTIQUEBUDGET :
1,668 MILLIARD DE FRANCS

La DEFE soutient les investissements de entreprises (hors agriculture, pêche et aquaculture). Son champ d'action concerne notamment l'aide aux investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité, ou encore de transition écologique et numérique. De nouvelles aides s'adressent également désormais aux jeunes diplômés. Elle met en place des plans d'urgence conjoncturels pour soutenir les entreprises.

Jusqu'à début 2020, la DEFE gérait le secteur du tourisme avec la mise en place et le contrôle de l'utilisation des financements affectés à la promotion ou à l'accueil des visiteurs (GIE Nouvelle-Calédonie, Tourisme Point Sud et Offices de tourisme). Elle participait à la structuration de l'offre de produits touristiques en subventionnant les entreprises ou évènements touristiques. Ces missions ont été dévolues, depuis, au secrétariat général.

FAIT MARQUANT DE
L'ANNÉE : LES DÉMARCHES
EN LIGNES

En 2020, les aides exceptionnelles de la Covid-19 ont été, en grande partie, traitées en ligne, ce qui a nécessité la mise en œuvre de nouvelles procédures dans des délais très courts. Ceci a été rendu possible grâce à la coopération des directions et à la forte implication des agents en présentiel ou en télétravail.

EMPLOI / INSERTION /
FORMATIONBUDGET :
795 MILLIONS DE FRANCS

La DEFE, par délégation de la Nouvelle-Calédonie, procède au rapprochement entre les demandeurs d'emploi et les entreprises dans le but de l'embauche des demandeurs par les employeurs. Pour cela, elle procède à l'évaluation des besoins de chacun et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans la réalisation de leur projet professionnel. Des mesures spécifiques peuvent être mises en place pour favoriser ce rapprochement, tels des stages ou formations.

La DEFE accompagne également les publics en difficulté par la mise en place de chantiers d'insertion. Elle anime également le dispositif des médiateurs provinciaux chargés d'apporter aux populations les plus éloignées toute l'information et le soutien nécessaires à leurs démarches administratives.

850

actes administratifs
rédigés (268 en 2019).

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS D'AIDES DE LA PROVINCE SUD
LIÉS À LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19COVID-19
CORONAVIRUS[DEFE]
PROVINCE SUDAIDES AUX
ENTREPRISES

COVID 1 : plan d'urgence de soutien aux entreprises de la province Sud affectées par les effets de la propagation du virus Covid-19.

(Voté le 26 mars 2020 par l'assemblée de la province Sud, ce plan d'urgence, ouvert à toutes les entreprises ou patentés, propose une aide exceptionnelle au maintien de l'effectif salarié et/ou aide à la trésorerie, d'un montant minimum de 120.000 F et maximum de 1,5 MF. L'ensemble des dossiers a été traité, via la démarche en ligne, avec une seule demande par entreprise pendant la durée du plan d'urgence.

LE PLAN D'URGENCE
EN CHIFFRES :

- 5 278 entreprises l'ont sollicité.
- 85% de réponse favorable de la province Sud soit un soutien pour 4541 entreprises.
- Une aide moyenne de 199 500 F.
- Budget total : 906 millions de francs versés.
- 91% des aides versées à des entreprises de Nouméa ou du Grand Nouméa.
- Les activités d'hébergement et de restauration représentent 8% des entreprises aidées et 19% du montant total des aides, avec un montant moyen de 480 000 F.
- 11% des 4541 entreprises aidées ont une activité touristique et le montant moyen de l'aide qui leur a été versées est de 295 000 F.
- Ce sont donc près de 150 millions de francs qui ont été affectés aux entreprises touristiques pour ce premier plan d'urgence Covid 19. mises en demeure.

**VUE
D'ENSEMBLE**
**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

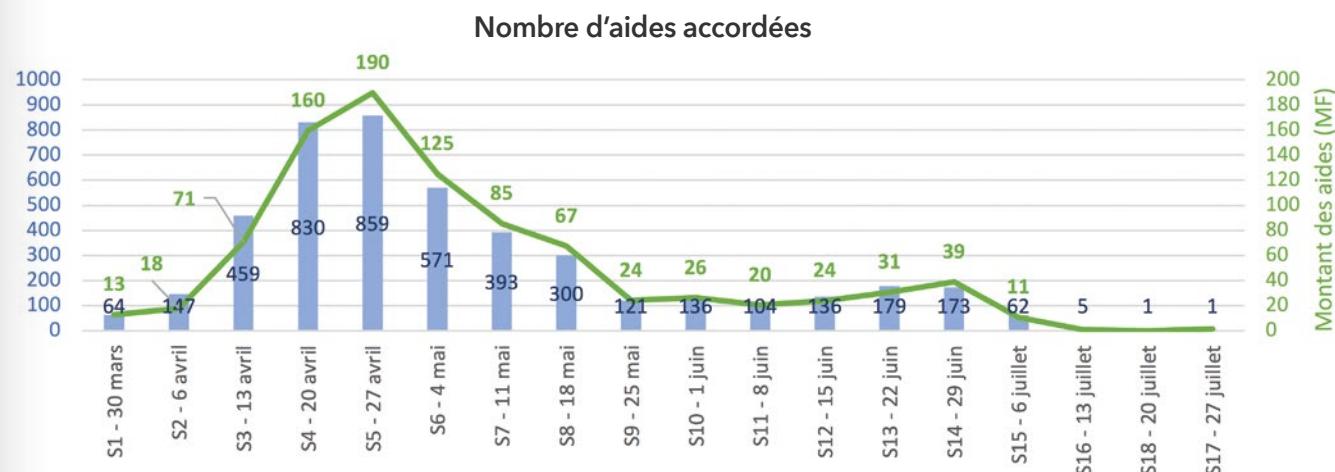
DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

DES - Direction de l'Éducation

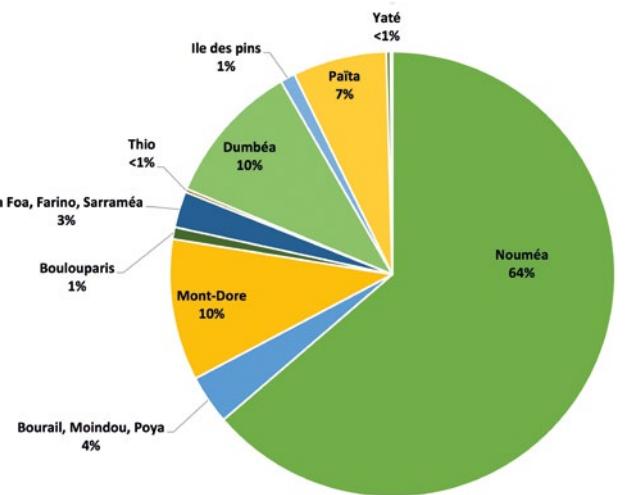
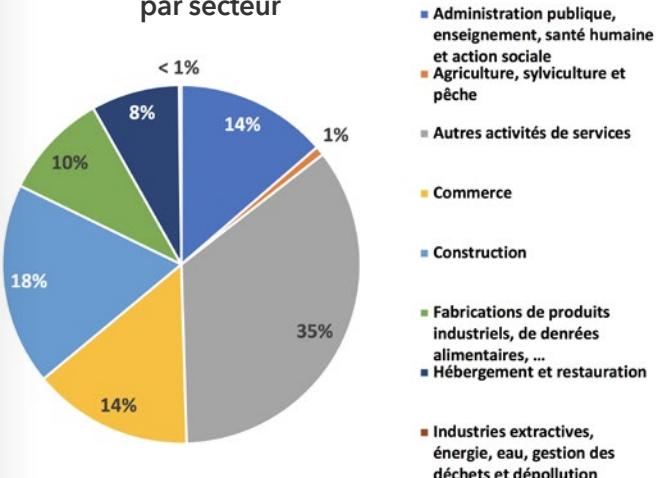
DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

DL - Direction du Logement

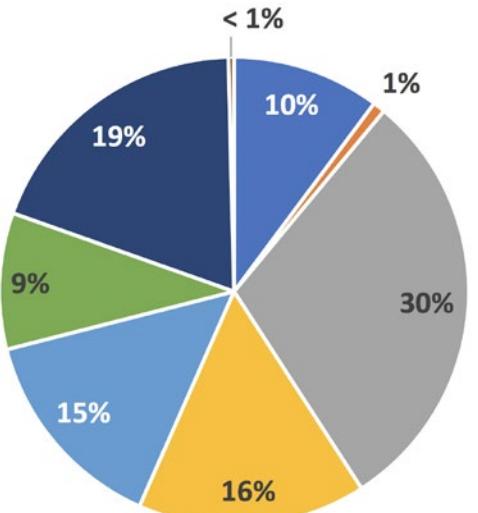
MCF - Mission à la Condition Féminine

**PÔLE
FONCTIONNEL**


Répartition d'entreprises aidées par secteur



Répartition des 906 MF d'aides par secteur



COVID 2 : plan d'urgence de soutien aux entreprises de la province Sud durablement affectées par l'arrêt de la desserte internationale.

Voté le 18 juin 2020, entré en vigueur du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020, et prolongé en décembre jusqu'à 31 juillet 2021, ce plan est ouvert aux entreprises dont l'activité relève de l'hébergement, du transport, de la vente et de l'organisation de voyages, de l'animation à caractère touristique et de l'événementiel ayant perdu 90% de leur chiffre d'affaires. L'entreprise fait en ligne une demande par mois, renouvelable tous les mois de juin 2020 à juillet 2021.

De juin à septembre 2020, 75 entreprises ont bénéficié d'aides financières pour un montant total de 72,840 millions de francs. Les prévisions pour 2020 font état d'un montant d'aides total de 100,7 millions de francs.

Fonds de Solidarité de l'Etat (FSE) : En mars 2020, l'Etat a proposé aux provinces et à la Nouvelle-Calédonie de contribuer à un fonds de solidarité, instauré au niveau national pour un montant de 7 milliards d'euros, permettant aux entreprises de 10 salariés ou moins, touchées par la crise du coronavirus, de bénéficier d'un soutien financier. La province Sud a participé à ce fonds à hauteur de **184 millions de francs**.

Une première aide : ce fonds a permis aux TPE/PME impactées d'obtenir une première aide, gérée par l'Etat et plafonnée à 1500 euros (178 998 F) destinée à compenser une perte de chiffre d'affaire. Sur la période d'avril à septembre 2020, ce dispositif « 1^{er} volet » a bénéficié, de mars 2020 à fin janvier 2021, à **5261 entreprises** de la province Sud pour un montant total de 2,226 656 893 milliards de francs. Chaque entreprise pouvant demander l'aide plusieurs fois de suite.

Une aide complémentaire : compte-tenu de la persistance de la pandémie, l'Etat a prolongé le dispositif et instauré une seconde aide (« 2^e étage »), pouvant être obtenue au cas par cas afin de surmonter une impasse de trésorerie, après une demande déposée auprès de la province au plus tard le 31 octobre 2020. L'entreprise doit avoir bénéficié de la première aide du FSE pour solliciter cette seconde aide et doit faire sa demande en ligne. La DEFE instruit la demande et adresse au Haut-Commissaire de la République, ordonnateur de la dépense, la liste des entreprises remplissant les conditions d'application pour bénéficier du 2^e étage de l'aide ainsi que le montant de l'aide attribuée. Au total, 249 dossiers ont été traités par la DEFE, et 92 entreprises ont obtenu l'aide de l'Etat pour un montant de 39,5 millions de francs.

**BLOCAGES :
LE PLAN D'URGENCE GRAND SUD**

Fin 2020, la DEFE a élaboré ce plan d'urgence voté le 19 janvier 2021. Ce plan permet aux entreprises, en lien avec l'activité touristique, affectées économiquement par les effets des blocages des routes vers le grand Sud du 7 au 12 décembre 2020 et/ou par les effets de la fermeture des sites provinciaux, de bénéficier d'une aide à la trésorerie du Case. Cette aide, **d'un montant maximum de 1,5 millions de francs**, ne peut être attribuée d'une seule fois par entreprise.

RÉFORME DU CODE DES AIDES POUR LE SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE EN PROVINCE SUD (CASE)

Votée en juillet 2020, elle permet à la collectivité de disposer d'un outil d'intervention plus simple, plus souple et plus efficient, au profit des secteurs secondaire et tertiaire.

Une réforme qui repose sur six grandes orientations :

- Élargir l'éligibilité en raisonnant par filière,
- Privilégier les interventions de la province par des appels à projets sur des filières ciblées,
- Développer la formation et l'accompagnement des chefs d'entreprises,
- Favoriser le retour des jeunes diplômés calédoniens,
- Réduire les délais et simplifier l'instruction des dossiers de demande d'aide,
- Toiletter l'offre actuelle des aides dans un souci de performance et de simplification.

CASE économie verte : 3 dossiers présentés dans 1 agréé pour un montant total d'aides accordées de 4 millions de francs (3 agréés en 2019 pour 36,8 MF)

CASE économie générale : 46 dossiers présentés dont 25 agréés pour un montant total de 49 millions de francs (En 2019, 59 dossiers présentés dont 44 agréés pour un montant total des subventions accordées de 149 MF).

AIDES POUR LES COMMERCES

Le plan d'urgence en faveur des commerces : voté en 2019 et prolongé jusqu'au 1^{er} janvier 2021, il élargit aux commerces de moins de 350 m², deux aides du CASE et a pour objectif de soutenir les petites entreprises, notamment les petits commerces très touchés par la crise économique. Doté d'une enveloppe de **513 millions de francs**, ce plan comprend trois mesures : un soutien au paiement des charges sociales jusqu'à 3 millions de francs, une aide à la trésorerie allant jusqu'à 1,5 million de francs, et la prolongation du plan de sécurisation des commerces. En 2020, ce sont 13 dossiers présentés (9 en 2019), dont **12 agréés** (7 en 2019) pour un **montant total d'aides accordées de 42,3 millions de francs** (30,1 MF d'aides au maintien de l'effectif salarié et 12,2 MF d'aide à la trésorerie) (contre 20,1 MF en 2019). Ces aides ont permis le **maintien de 92 emplois** (32 en 2019), 12 commerces situés à Nouméa (3 en 2019) et 1 à Bourail (3 au Mont-Dore en 2019).



L'aide à la sécurisation des commerces : ce dispositif d'aide, voté en avril 2018 en faveur des commerces de moins de 350m², a été élargi en 2019 aux professions libérales et à certaines associations soumises à l'impôt sur les sociétés. Il a été prolongé en 2020 jusqu'au 1^{er} janvier 2022 (dépôt des dossiers avant le 30/09/2021). L'aide à la sécurisation consiste en la prise en charge de 50% du coût total des dépenses de sécurité éligibles dans la limite d'un million de francs. Cette aide ne peut être attribuée qu'une seule fois par établissement. 47 dossiers ont été présentés en 2020 (31 en 2019 et 9 en 2018), dont 45 agréés (29 en 2019 et 8 en 2018). Le montant total des aides accordées aux 45 dossiers agréés s'élève à 16,5 millions de francs (12,4 MF en 2019 et 3,5 MF en 2018), soit une moyenne d'aide accordée de 365 499 F (426 612 F en 2019). La commission d'aide à la sécurisation des commerces a été consultée 13 fois en 2020.

ALCOOL

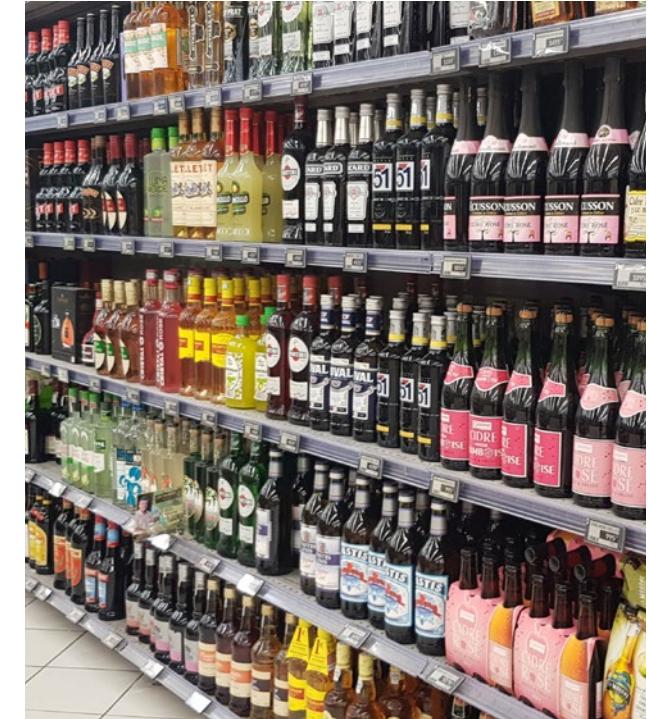
Le dispositif d'aide à l'aménagement des espaces de vente d'alcool : afin de lutter contre la consommation excessive d'alcool, la province Sud a souhaité que des espaces de vente soient spécialisés et dédiés aux boissons alcooliques et fermentées, et d'instaurer une formation spécifique Vente d'alcool obligatoire à destination des exploitants de débits de boissons et de leurs personnels. (La première formation ayant eu lieu le 16 février 2021).

L'Assemblée de la province Sud a mis à jour le 7 mai 2020 le code des débits de boissons de la province, rédigé en 1989, afin de réglementer l'ensemble des pratiques existantes, d'anticiper et de mettre fin à de nouvelles dérives.

Parallèlement, lors de la même assemblée, la province a souhaité aider les commerces existants à aménager leurs espaces de vente en créant une aide spécifique. Cela concerne les commerces, existants au 7 mai 2020, disposant d'une autorisation ou ayant déposé une demande complète d'autorisation, pour exploiter un débit de boissons de la 3^{ème} ou de la 5^{ème} classe, dont la surface de vente totale est de moins de 350 m² dans les communes de Nouméa, Dumbéa, Mont Dore et Païta, et de 500 m² pour toutes les autres communes.

L'aide à l'aménagement des espaces de vente d'alcool consiste en **la prise en charge par la province Sud de 50% du coût total des dépenses d'aménagement des espaces de vente d'alcool éligibles et dans la limite d'un million de francs**.

Les commerces ont jusqu'au 1^{er} septembre 2021 pour déposer leur demande car le dispositif cesse d'être applicable le 30 avril 2022. Début 2021, deux demandes ont été déposées et sont en cours d'instruction.

LA CRÉATION DU BUREAU
DES INVESTISSEURS DE LA
PROVINCE SUD

Mis en place mi-2020 en coordination avec la démarche Choose NC du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, pour accueillir, orienter et accompagner les investisseurs locaux et étrangers dans leurs démarches et faciliter la mise en relation avec les acteurs économiques.

PROJET ÉCOPÔLE

Projet de mise en place de cette zone d'activité industrielle favorisant l'émergence de solutions de recyclage portées par des initiatives privées et l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Budget : 407,6 millions de F CFP dont 326 millions de F CFP (80%) par le financement du FEI (fonds exceptionnel d'investissements) 2020.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des SportsDEFE - Direction de
l'Économie, de la
Formation et de l'EmploiDES - Direction
de l'ÉducationDPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et SocialeDL - Direction
du LogementMCF - Mission à
la Condition FémininePÔLE
FONCTIONNEL

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

TOURISME

2020 a été marquée par l'arrêt de la fréquentation touristique internationale et la réorientation vers le marché domestique avec des actions aux niveaux stratégiques et opérationnels.

Au niveau stratégique :

- Réorganisation de la DEFE et création d'un futur service du tourisme.
- Réorganisation des partenaires en charge de l'accueil, de la promotion et de l'information touristique.
- Réflexion et mise en œuvre de la création d'un agence d'attractivité touristique (promotion, information, commercialisation des produits de la province Sud).

Au niveau opérationnel :

- Participation à la réquisition et à l'organisation des sites de quarantaine.
- Dispositifs des plans d'urgence.
- Avec le GIE NCTPS et les offices de tourisme : plan de relance de la consommation domestique (Campagne Sweet Home), Evènementiel Evasion Sud, coordination des plans d'actions pour générer de la consommation.
- Gratuité et adaptation du PPAT.
- Accompagnement des gérants et patentés : AEICT.
- Échanges permanents avec les entreprises du secteur.

LE PPAT

La poursuite en 2020 du plan de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT) initié en 2018

Comme de nombreuses autres actions de soutien au secteur touristique mises en place par la province Sud durant toute cette année, le PPAT a montré tout son intérêt dans l'accompagnement des professionnels chaque année plus nombreux à le solliciter.

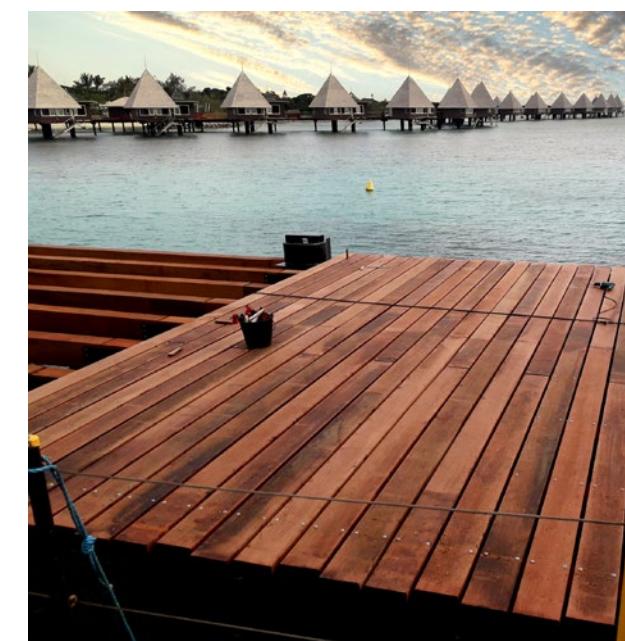
Chiffres clés	2018	2019	2020
Thématiques	7	8	7
Formations proposées	23	24	24
Sessions proposées et délocalisées	54	41	33
Nombre jours de formation	66	73	62
Sessions réalisées	36	35	26
Nombre d'inscriptions	402	444	308
Présents	264	362	279
Entreprises inscrites	90	105	111
Personnes formées	152	187	169
Taux de remplissage	82%	87%	89%
Taux de participation	72%	82%	91%
Taux de réalisation du programme annuel	67%	85%	79%

L'ACCOMPAGNEMENT AEICT (ACCOMPAGNEMENT DE L'EMPLOI IMPACTÉ PAR LA COVID DANS LE TOURISME) via le PPAT

Le maintien de l'arrêt de la desserte internationale touche particulièrement les entreprises intervenant dans le domaine touristique qui avaient déjà subi de plein fouet le repli de la conjoncture avant la mise en place du confinement en Nouvelle-Calédonie (activités d'héber-

Ce programme s'est adapté pendant la période COVID-19 en proposant de nouveaux formats à distance et a redéfini en mai 2020 son contenu pour s'adapter au contexte (absence de clientèles internationales), aux nouvelles clientèles locales, à de nouveaux produits...

Toutes les formations 2020 ont été proposées à titre gratuit ; la prise en charge financière de la province Sud s'élève à 9,2 MF CFP.



gement, de transport, d'animation, les agences de voyages et de tourisme, etc.).

La province Sud a mis en place fin 2020, un dispositif d'accompagnement personnalisé des emplois touristiques, via le Plan de Professionnalisation des Acteurs du Tourisme (PPAT) qui consiste à accompagner les acteurs du tourisme dans l'analyse de leur situation professionnelle actuelle, dans la gestion de leurs priorités et dans l'identification de perspectives d'évolution de leur activité.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

EMPLOI, INSERTION, FORMATION, MÉDIATION

FAIT MARQUANT

Depuis octobre 2020, les employeurs peuvent déposer en ligne leurs offres d'emploi.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

- Fin 2020, la DEFE a recensé une moyenne de 5 570 demandeurs d'emploi par mois (5 573 en 2019).
- 51% sont des femmes, 80% ont plus de 26 ans et 63% ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat.
- 4 885 postes offerts au cours de l'année (5517 en 2019).
- 3 396 placements ont été réalisés en 2020 (2711 en 2019).

Fréquentation du service de l'emploi :

- 58 000 visites auprès des antennes de la province Sud.
- 5 199 nouvelles personnes se sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi, dont 561 par l'intermédiaire d'une candidature via la plateforme numérique provinciale.
- 6 259 entretiens individuels réalisés.
- 1 782 ont sollicité des conseils techniques pour la recherche d'emploi.
- 1 408 ont participé à des prestations spécialisées.



LES MESURES D'AIDES EN 2020

- Aides aux travailleurs en situation de handicap :** 14 contrats-types formation (CTF) ont débuté en 2020 (pour un montant de 5,815 MF).
- Mesures d'Aides à l'Emploi et à la Formation (MAE et EMT) :** 182 dossiers d'aides à l'emploi financés (pour un montant de plus de 28,5 MF soit un coût moyen de 156 541 F par dossier).
- Dispositifs de facilitation d'accès à l'emploi par l'aide financière au permis et à la formation :** 295 dossiers d'aides ont été financés par la DEFE (pour un montant de plus de 11,1 MF, soit un coût moyen de 37 744 par dossier).

LIENS INTERNET VERS LE SITE DE LA PROVINCE SUD

Développement économique : <https://www.province-sud.nc/demarches/thematique/developpement-economique>

Plan d'urgence de soutien aux entreprises de la province Sud durablement affectées par l'arrêt de la desserte internationale : <https://www.province-sud.nc/demarches/plan-urgence-soutien-entreprises-province-sud-durablement-affectees-par-arret-desserte-internationale>

Code des aides pour le soutien de l'économie : <https://www.province-sud.nc/demarches/case-code-des-aides-pour-le-soutien-de-l-economie-en-province-sud>
<https://www.province-sud.nc/demarches/aide-a-la-securisation-des-commerces>
<https://www.province-sud.nc/espaces-de-vente-alcool>

PPAT : <https://www.province-sud.nc/demarches/formations-des-acteurs-du-tourisme-de-la-province-sud>

Emploi et insertion : <https://www.province-sud.nc/demarches/thematique/emploi-formation-insertion>

Dépôt des offres d'emploi en ligne : <https://www.province-sud.nc/demarches/pole-employeur>





DES DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La province Sud, joue un rôle moteur dans l'évolution du système éducatif en soutien au projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie et dans le cadre de l'adaptation des programmes à ses réalités propres. Ainsi, à travers la DES, la province participe de manière dynamique et volontariste à garantir et améliorer les conditions de scolarisation des élèves et des étudiants de son territoire. L'importance des investissements dans les écoles, les collèges, pour le soutien aux étudiants et son action sociale à travers les bourses scolaires lui confère une légitimité certaine dans le paysage éducatif provincial. La direction de l'Éducation est chargée de la mise en œuvre de sa politique éducative.

BUDGET INVESTISSEMENT

933 millions de francs

La direction de l'éducation est chargée de la gestion de la vie dans les **100 écoles en province Sud**, des **2 internats** provinciaux et de l'équipement, de la maintenance et de la rénovation des **21 collèges** provinciaux. En outre la direction de l'éducation octroie les **bourses scolaires** pour environ **12 683 élèves** de la maternelle à la terminale et **1250 étudiants** en Nouvelle-Calédonie et en métropole. Ce sont près de 1305 personnels toutes catégories confondues qui œuvrent au quotidien pour la réussite scolaire des élèves en province Sud. Les différentes actions significatives et structurantes dynamisent le quotidien de nos écoles et des équipes éducatives. Le volontarisme de la politique éducative provinciale lui confère un rôle moteur dans le paysage éducatif calédonien. Son action et sa stratégie sont reconnues et appréciées par nos partenaires du quotidien : l'État, le vice-Rectorat, la direction de

BUDGET FONCTIONNEMENT

3,43 milliard de francs

l'enseignement de la Nouvelle Calédonie, les communes et les partenaires sociaux. Aussi, et au regard des enjeux et de l'investissement provincial, la direction de l'éducation assume un quotidien complexe qui nécessite une grande réactivité et une forte présence sur le terrain des personnels de la direction pour accompagner les directions des écoles et les enseignants. Par ailleurs, la direction s'appuie sur des compétences de ses directrices et directeurs d'école par l'intermédiaire de directrices et directeurs référents sur différentes thématiques : **développement du numérique, l'éducation à la santé et à l'égalité, le développement durable, le climat scolaire et l'innovation éducative et pédagogique, la sécurité dans les écoles, les cultures océaniennes, les écoles bilingues...** Ce sont de véritables soutiens pour la mise en place, le suivi et la valorisation des projets d'école.

L'ÉDUCATION EN PROVINCE SUD EN CHIFFRES

Les ressources humaines

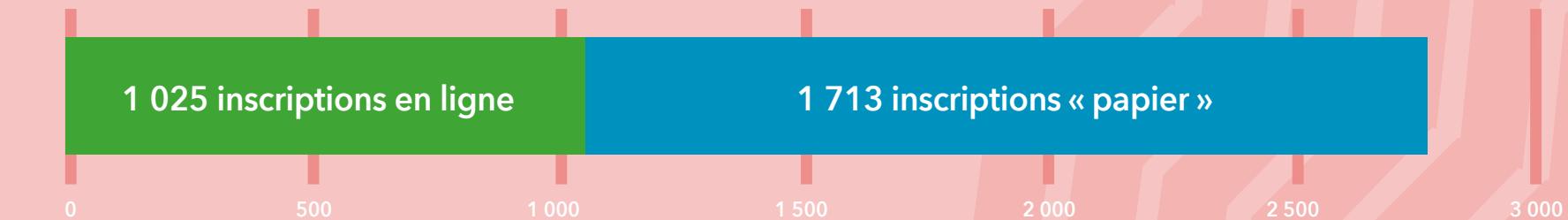
Siège : **62**
 Internats : **30** à Bourail et **34** à la Foa
 Écoles : **1115**
 Enseignants : **886** affectés dans une classe ordinaire
 Directeurs et directrices : **99**
 Enseignants itinérants : **18**
 Maîtres LCK : **17**
 Personnels spécialisés (enseignants, éducateurs, psychologues...) : **101**
 PPIC : **64**
 Volontaires du service civique : **21**

L'École primaire publique

Nombre total d'élèves : **19 858**
 Nouméa : **8 896**
 Mont-Dore/Païta, Dumbéa : **9 349**
 Hors-agglomération : **1 613**
 Nombre total d'écoles : **100**
 Nouméa : **48**
 Mont-Dore/Païta, Dumbéa : **42**
 Hors-agglomération : **10**



DÉMATÉRIALISATION DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

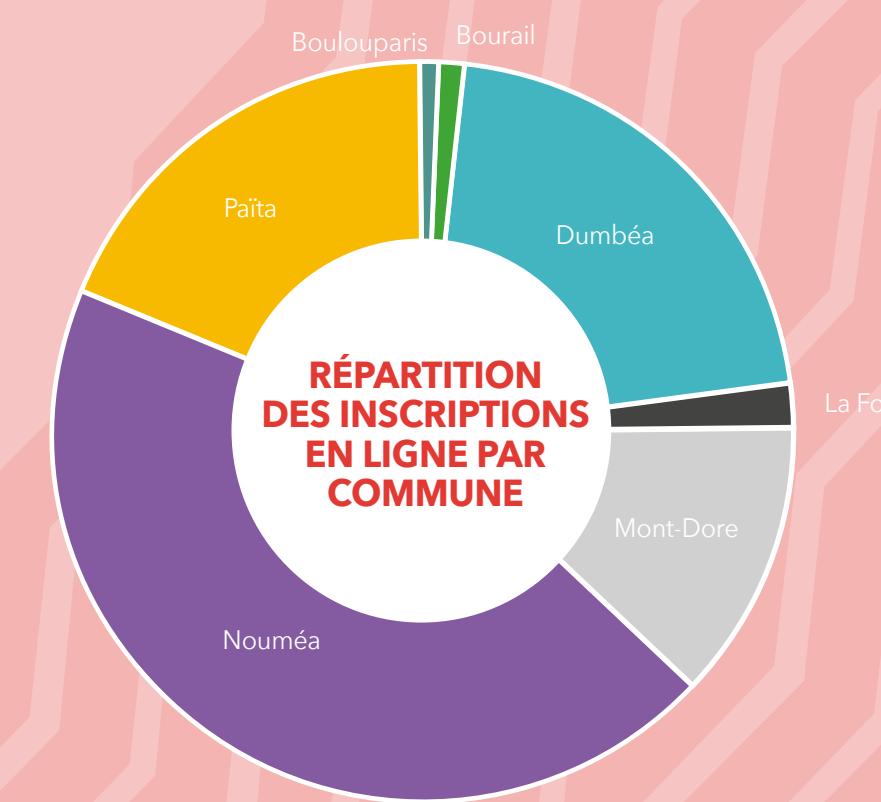


95 %

des inscriptions en ligne
concernent les communes de
l'agglomération.

32 %

des inscriptions en ligne
enregistrées dès la première
semaine de la campagne.



FAITS MARQUANTS

Le contexte lié à la crise sanitaire de la COVID 19 a pesé sur la rentrée 2020. La direction de l'éducation a assuré l'accueil dans 6 écoles des enfants des personnels prioritaires et la continuité pédagogique (soit de manière numérique pour les écoles dotées de l'ENT, soit sous format papier) pour l'ensemble des élèves en lien avec nos partenaires (communes et gouvernement). La direction a piloté le retour progressif des

élèves à la réouverture des écoles. Malgré cela, la direction de l'éducation a mis en œuvre plusieurs axes de la politique éducative provinciale votée le 13 février 2020 :

- ➡ Ouverture d'une **7^{ème} école bilingue**.
- ➡ Mise en place du **pôle innovation et validation de 10 projets supplémentaires**, ce qui porte à 27 le nombre d'écoles inscrites dans une démarche innovante.
- ➡ **Finalisation du schéma de mise en place des cartables numériques** pour la rentrée 2021 dans 5 collèges.
- ➡ **Reconversion des enseignants**.
- ➡ **Validation du schéma de gestion de la sûreté et de la sécurité** dans les écoles et les internats.
- ➡ Participation de la province auprès des communes pour **améliorer le confort thermique** dans les écoles.
- ➡ Poursuite des **équipements photovoltaïques** dans 5 collèges.
- ➡ Lancement d'une application permettant les **inscriptions scolaires en ligne**.

PROJETS STRATÉGIQUES
MENÉS EN 2020LA CRÉATION D'UN PÔLE
INNOVATION

Ce pôle regroupe, en plus de la DES, la direction de l'enseignement de la Nouvelle Calédonie, le vice-Rectorat et l'Université de la Nouvelle Calédonie.

Rôle : accompagner et valider les innovations, former et évaluer l'impact sur les élèves et les pratiques, valoriser et diffuser

■ Validation de **10 projets innovants supplémentaires**, ce qui porte à 27 le nombre d'écoles inscrites dans une démarche innovante.

MONTANT DU PROJET

7 millions de francsSCHÉMA DE TRANSITION
ENERGÉTIQUE DE LA PROVINCE
SUD

5 collèges ont été équipés de panneaux photovoltaïques :

- Diagnostic pour l'amélioration des installations de production d'eau chaude sur l'ensemble des 21 établissements et démarrage des travaux.
- Diagnostic et travaux associés pour l'amélioration du confort thermique dans les établissements.

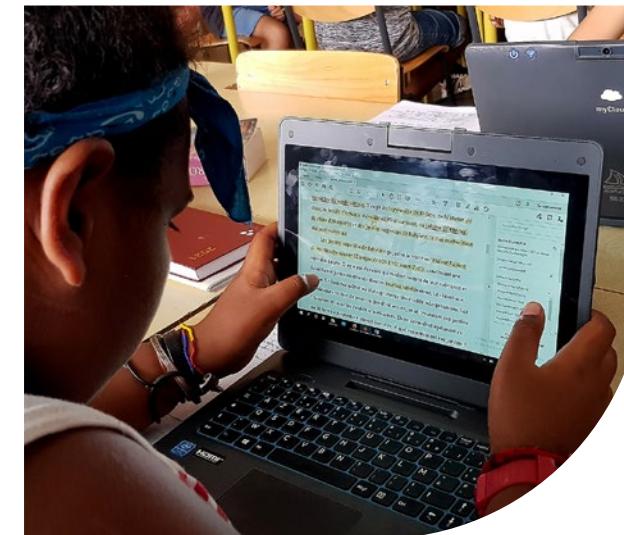
MONTANT DU PROJET

140 millions de francsLE DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

La province Sud investit, en partenariat avec les communes, le champ du numérique éducatif et pédagogique en faveur des apprentissages scolaires et de la réussite des élèves. L'appel en ligne a été déployé dans 300 classes supplémentaires, **91 % des classes** sont désormais équipées.

■ L'Environnement Numérique de Travail (One) et les services collaboratifs en ligne de sont disponibles pour **41% des 915 classes** en province Sud. Les parents d'élèves ont la possibilité d'être « en ligne » avec l'école, que ce soit pour un sms relatif à l'absence de leur enfant ou des usages plus évolués comme la consultation de l'espace de la classe, le cahier de texte numérique. Une application mobile est déployée.

MONTANT DU PROJET

200 millions de francsRECONVERSION
PROFESSIONNELLE DES
ENSEIGNANTS

12 enseignants ont bénéficié, du 6 août au 18 décembre, d'un parcours d'accompagnement à la conduite de son projet d'évolution professionnelle.

- Octroi d'autorisations de cumul d'activités ou de ½ temps en vue d'une reconversion professionnelle.
- Examen privilégié des demandes d'absences des agents pour participer à une formation d'initiative personnelle en lien avec le projet de reconversion.



L'EXCELLENCE ET LA RECHERCHE

- **40 prix d'excellence** attribués à des étudiants ayant obtenu en moyenne 15,43/20 à leur diplôme. **Budget : 3 MF**
- **24 bénéficiaires de la BAGE** (bourse d'accès aux grandes écoles), **14 bénéficiaires du dispositif Convention d'Éducation Prioritaire** avec Sciences Po. **Budget: 64 MF**
- **8 bénéficiaires du PER** prix d'encouragement à la recherche. **Budget: 13.2 MF**
- **151 bénéficiaires** de la récompense **mention TB** au baccalauréat. **Budget: 4.5 MF**



L'EXPÉRIMENTATION PC-HYBRIDES POUR LES ÉLÈVES ET POUR LES ENSEIGNANTS

600 ordinateurs hybrides ont été distribués aux élèves et aux professeurs de trois collèges pour leur permettre de développer l'usage des nouvelles technologies dans leur apprentissage.

MONTANT DU PROJET

35 millions de francs

LA SÉCURISATION DES COLLÈGES

Études pour la mise en place de système de surveillance par caméras et faisceaux, d'éclairage d'ambiance (nocturne) et sécurisations passives par la mise en place de clôtures renforcées (4 collèges concernés). Une opération d'envergure mené avec la DAEM, en partenariat avec l'Etat, notamment au titre du contrat de développement.

MONTANT DU PROJET

10 millions de francs

SYSTÈME DE GESTION DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ SGS

Validation des trois tomes et présentation aux communes. Un véritable vadémécum à la disposition des écoles.

■ **Tome 1** : destiné à la direction provinciale et à ses partenaires : Politique sécuritaire d'intention qui vise à homogénéiser les pratiques dans les écoles, prévenir certains risques, développer les partenariats et faciliter la gestion des urgences.



■ **Tome 2** : constitué d'un recueil de directives thématiques pour aider les directeurs d'écoles et d'internats à faire face à un événement imprévu : enfant malade ou blessé, conduite traumatisante d'un adulte, intrusion violente sur le temps scolaire, rixe violente entre élèves...

■ **Tome 3** : une trame type pour aider les directeurs d'écoles et d'internats à rédiger leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), assortie d'éléments de langage pédagogique.

Une douzaine d'école a déjà rédigé son PPMS. 1 ETP durant 2 ans.



DPASS DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La direction provinciale de l'action sanitaire et sociale est chargée de la mise en œuvre des actions de solidarité, de cohésion sociale et de l'organisation des missions sanitaires à destination des publics les plus vulnérables. Elle est structurée en deux pôles : le pôle santé publique, chargé de gérer l'offre de soins et les actions en matière de santé publique, et le pôle des solidarités, en charge de la mise en œuvre des politiques sociales dont la protection de l'enfance.

La DPASS gère aussi les prestations sanitaires et sociales au sein des centres médico-sociaux répartis sur toute la province.

BUDGET FONCTIONNEMENT

9,42 milliards de francs

BUDGET INVESTISSEMENT

88,9 millions de francs

204

formations effectuées lors
de l'année 2020

358

agents travaillent à la
direction provinciale de
l'action sanitaire et social

**VUE
D'ENSEMBLE**
**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

DES - Direction de l'Éducation

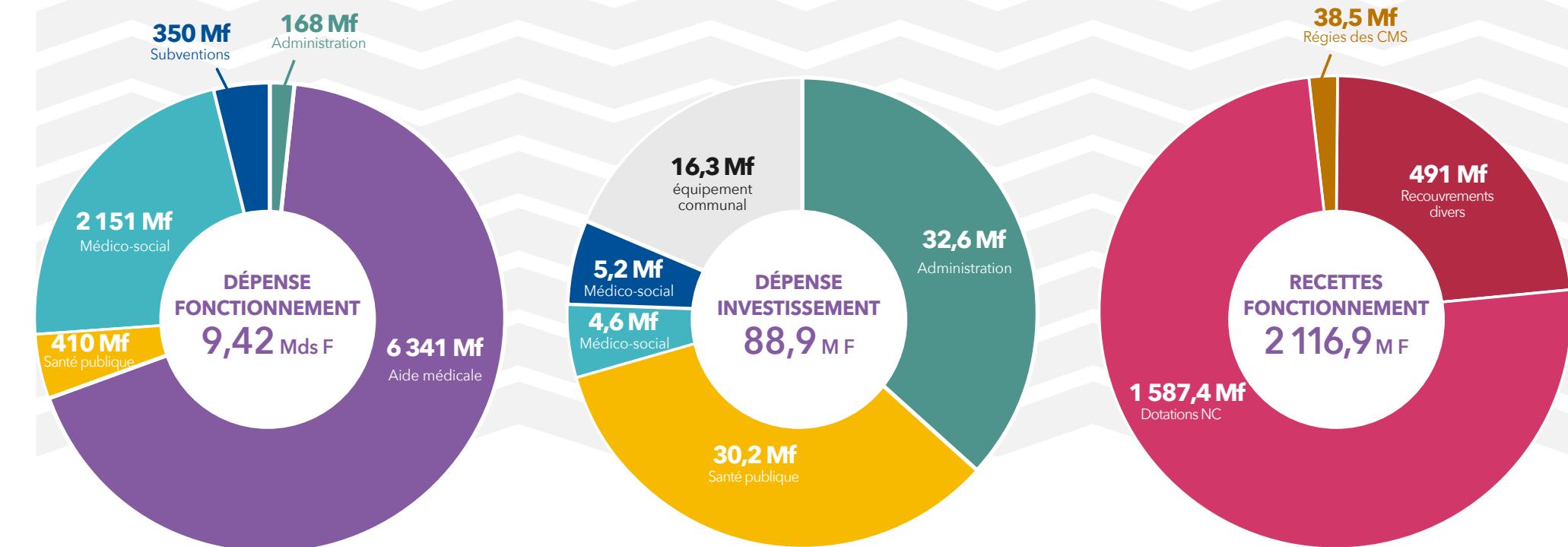
**DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale**

DL - Direction du Logement

MCF - Mission à la Condition Féminine

**PÔLE
FONCTIONNEL**
FAITS MARQUANTS

- Épidémie de COVID-19 ;
- Déménagement des services de la DPASS au Gallieni 2 ;
- Travail sur la réorganisation de la direction ;
- Fermeture du foyer de l'enfance de Néméara (Bourail) et ouverture d'une nouvelle structure au village de Bourail ;
- Travail de sensibilisation des familles sur l'obligation alimentaire vis-à-vis de leurs ascendants et descendants ;
- Mise en place d'un dispositif intitulé « Errance des mineurs » visant à interroger les parents sur l'errance nocturne de leurs enfants et sur l'alcoolisation sur la voie publique ;
- Travaux de rénovation et d'amélioration des conditions d'accueil dans les structures sanitaires : Kaméré, Ile des Pins, Thio ;
- Interventions dans les squats notamment lors de la période covid.


L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES
PÔLE SANTÉ PUBLIQUE :

- 37 304 personnes sont venues au moins une fois dans un centre médico-social ;
- 45 791 consultations de médecine générale et 5 212 consultations médicales d'urgence ont été réalisées ;
- 54 132 consultations paramédicales ;
- 17 896 consultations de protection infantile et 7 000 en protection maternelle.

PÔLE DES SOLIDARITÉS :

- 25 993 personnes ont bénéficié de l'aide médicale ;
- 25 537 secours immédiats ont été accordés ;
- 199 nouveaux placements dont 100 judiciaires ;
- 86 familles d'accueil agréées dont 3 nouveaux agréments (hors données décembre) ;
- 1 479 signalements d'enfants.
- 130 familles ont bénéficié d'une aide éducative à domicile



VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la culture, de la Jeunesse
et des SportsDEFE - Direction de
l'Économie, de la
Formation et de l'EmploiDES - Direction
de l'ÉducationDPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et SocialeDL - Direction
du LogementMCF - Mission à
la Condition FémininePÔLE
FONCTIONNEL

DL DIRECTION DU LOGEMENT

La Direction du Logement accueille les demandeurs de logement et analyse les données sur la demande et sur les attributions de logement. Elle soutient la production de logements aidés ou leur réhabilitation notamment en versant des aides financières aux opérateurs du logement social (Société Immobilière de Nouvelle Calédonie (SIC), Fonds Social de l'Habitat (FSH), Fonds calédonien de l'habitat (FCH) et Sem Agglo) ou aux familles désirant accéder à la propriété ou rénover leur logement. Elle met en œuvre un accompagnement social spécifique pour l'accès au logement des familles modestes et pour leur maintien dans les lieux, en lien avec les partenaires de l'action sociale. Elle coordonne également le « dispositif d'accompagnement au logement » (DAL) qui fixe les modalités d'un accès prioritaire au logement pour les publics de l'agglomération du Grand Nouméa dans une situation précaire ou issus de squats en cours de résorption.

BUDGET INVESTISSEMENT

1,071 milliard de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

59 millions de francs

LA DEMANDE DE LOGEMENT EN CHIFFRE

En 2020, **15 700 familles**, soit en moyenne 64 personnes par jour se sont rendues à la DL pour se renseigner ou constituer une demande de logement en province Sud.

Depuis décembre 2019, les familles peuvent également faire leur demande de logement ou compléter leur dossier en ligne. **1312 sollicitations** numériques ont ainsi été reçues en 2020, dont **513 demandes** de logement en ligne.

■ Au 31 décembre 2020, **7 467 demandes** actives étaient enregistrées, dont 5 410 demandes de location.

■ **3 755 nouvelles demandes** ont été constituées au cours de l'année et 2 828 dossiers ont été renouvelés.

■ **1 600 demandes** de logement ont été satisfaites, dont 1 471 demandes locatives.

■ **50%** des demandes ont moins d'un an et concernent les familles dont les revenus sont inférieur au SMG.

127

logements en accession
à la propriété

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

En 2020, la province Sud a accordé des aides financières pour :

- La construction de **64 logements** locatifs publics
- La sécurisation de **6 bâtiments** de la résidence de Magenta (fermeture des halls, contrôle d'accès, reprise des cheminement piétons...)
- **127 logements** en accession à la propriété (dispositifs « AFAPS » et « LAPS »)
- **13 logements** à réhabiliter (dispositif « APRAH »).

LA PRODUCTION ET LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

En 2020, la province Sud a accordé des aides financières pour :

- La construction de 64 logements locatifs publics
- La sécurisation de 6 bâtiments de la résidence de Magenta (fermeture des halls, contrôle d'accès, reprise des cheminement piétons...)
- 127 logements en accession à la propriété (dispositifs « AFAPS » et « LAPS »)
- 13 logements à réhabiliter (dispositif « APRAH »).



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

Un accompagnement individuel est mis en œuvre dans le cadre des différents dispositifs pour favoriser l'accès ou le maintien dans les logements.

- **« Dispositif 1ère entrée »** : 138 familles suivies en 2020, 77% de taux de réussite
- **« Dispositif Maintien dans le logement »** : 149 familles suivies en 2020, 51% de taux de réussite (maintenues dans leur logement, impayés enrayés).

- **« Dispositif d'accompagnement dans le logement »** : 28 relogements ont été réalisés en 2020 pour 5 familles issues de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), 5 issues de sites prioritaires (RHI), et 18 en urgences sociales. 195 familles sont suivies au terme de l'année dont 1/3 reste à reloger.

- **« Dispositif d'insertion par le logement et l'emploi »** : 145 personnes ont été accompagnées dans la recherche d'un emploi en 2020 afin d'accéder à un

logement ou de s'y maintenir. 55 sont sorties avec succès (emploi, formation ou autonomie acquise).

- **« Groupe de prévention des expulsions »** : 102 enquêtes sociales ont été sollicitées par le Haut-Commissariat de la République en 2020. Le groupe de travail pour la prévention des expulsions s'est réuni une fois par mois. Malgré cela 18 familles ont été expulsées de leur logement.

L'ACCÈS AU LOGEMENT DES PLUS DÉMUNIS EN 2020

■ **Adoption du nouveau « Dispositif d'accompagnement au Logement » en Assemblée de province :** Le « protocole unique » a été refondu et est devenu le « dispositif d'accompagnement au logement ». Il permet de favoriser l'accès au logement pour les familles issues de squats à résorber, de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, et des familles dites en urgence sociale.

■ **Le Passeport Premier Logement :** Ce dispositif expérimental permet de fournir un premier logement aux jeunes en CDD ou en contrat d'apprentissage grâce à une convention signée avec la SEM Agglo. Le bailleur social met ainsi 6 logements en location, en contrepartie d'un accompagnement social et financier de la province Sud. Deux des six premiers locataires de ces logements, entrés en juin 2020, ont d'ores et déjà été relogés dans un logement classique après leur passage en CDI.

■ **Les appartements relais pour victimes de violences conjugales :** Ce nouveau dispositif permet aux victimes d'être logées rapidement dans des appartements temporaires, qui seront reloués par la province Sud à la SIC et de préparer ainsi sereinement leur nouveau projet de vie et leur relogement dans un logement social ou privé classique, avec un accompagnement social rapproché. Le dispositif a été validé par le Comité d'Organisation Sanitaire et Social du 16 décembre 2020. Les premiers appartements seront disponibles au 1 février 2021.

■ **Une opération de solidarité innovante, la « boîte à cadeaux » :** Organisée par la collectivité, cette opération a permis de récolter 32 colis de noël auprès des agents de la province, qui ont été remis aux familles modestes accompagnées par la DL.



32
colis de noël remis
aux familles modestes
accompagnées par la DL

Des actions collectives complètent l'accompagnement individuel pour aborder certaines problématiques communes : les travailleurs sociaux favorisent le regroupement de personnes volontaires pour aborder certains thèmes selon un angle plus ludique et partager les expériences (gestion du budget, appropriation du logement, alimentation, parentalité...). En 2020, 8 actions collectives ont ainsi été organisées avec les familles, parfois dans des espaces leur permettant de découvrir également le patrimoine culturel calédonien.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la culture, de la Jeunesse
et des SportsDEFE - Direction de
l'Économie, de la
Formation et de l'EmploiDES - Direction
de l'ÉducationDPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et SocialeDL - Direction
du LogementMCF - Mission à
la Condition FémininePÔLE
FONCTIONNEL

MCF MISSION À LA CONDITION FÉMININE

La MCF met en œuvre la politique de la province Sud en matière d'égalité des femmes et des hommes, en transversalité avec les politiques publiques sectorielles. La mission, rattachée au Secrétariat Général, est chargée d'informer, de sensibiliser et d'impulser des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de favoriser et de soutenir l'implication des femmes dans la vie sociale, économique et citoyenne.

BUDGET FONCTIONNEMENT

18,4 millions de francs

3 486

**personnes ont fréquenté
la Mission à la condition
féminine en 2020**

L'ACTIVITÉ 2020 EN CHIFFRES

- **3486 personnes** accueillies et **63 primo-écoutes** (violences)
- **1700 personnes sensibilisées** à l'égalité HF (promotion de l'égalité, sensibilisation aux stéréotypes de genre et leurs impacts, au sexism, aux inégalités entre les femmes et les hommes) soit **32% de plus que 2019**.
- **2230 personnes impactées** dans le cadre de l'Appel à projet « Objectif Egalité » - 2020.



FAITS MARQUANTS

Intégration de la « prohibition du harcèlement moral ou sexuel, des discriminations et des comportements sexistes » dans le règlement intérieur de la province Sud (Article 30).

- Partenariat avec les bailleurs sociaux pour prioriser les demandes de logement des victimes de violences intrafamiliales (pilotage DL).
- Mise en place de « référents égalités » dans 7 des directions de la province Sud (DPASS/DL/DES/DEFE/DJCS/DSI/DRH). 3 réunions ont eu lieu pour développer cette sensibilité à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Mise en place du dispositif Appartement Relais (pilotage DL et DPASS).
- Mise en place des stages de citoyenneté en faveur des auteurs de violences intrafamiliales (pilotage DPASS).
- Expérimentation du théâtre forum de sensibilisation aux stéréotypes de genre auprès des primaires (pilotage DES).

CÉLÉBRATION DES JOURNÉES
INTERNATIONALES EN 2020LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA FEMME (8 MARS)

Une projection du film « Woman » a été organisée afin de sensibiliser les institutions, les associations et les partenaires aux droits des femmes et à leurs potentiels. Afin de dynamiser l'appropriation de l'enjeu de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la première édition de l'appel à projets « Objectif Egalité » a été lancée, visant à soutenir des projets associatifs portant sur des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. 3 thèmes possibles étaient proposés : Le développement d'un meilleur accès des femmes à leurs droits dans les communes de l'intérieur ; La sensibilisation à l'égalité de genre et la promotion d'une meilleure conciliation des différents temps de vie au profit des femmes.

10 projets ont été retenus par le jury composé des directions provinciales et de l'Exécutif :

- **L'Ecole de la Réussite** en partenariat avec le Comité de promotion de la santé sexuelle, l'association Mouvement de prise de conscience de la femme et l'entreprise « Les petits bourgeons » : Du tabou à l'émancipation ou la lutte contre la précarité menstruelle ou 50 stagiaires femmes sensibilisées sur le cycle menstruel des femmes et qui ont pu notamment bénéficier d'un kit de protections hygiéniques lavables.

- **L'association Touch rugby AS Magenta** : Des ambassadrices de l'égalité entre les filles et les garçons ont été formées à être actrices de sensibilisation lors de tournois sportifs ou dans leurs établissements scolaires : plus de 150 personnes sensibilisées.

- **Le GESLS** (Groupement d'employeurs sports et loisirs sud) : déclinaison dans 3 communes (Thio, Paita, Dumbéa) d'activités sportives gratuites à destination des mères avec la mise en place en parallèle d'un système de prise en charge des enfants afin de leur permettre une meilleure conciliation des temps de vie.

- **L'association Solidarité Sida** : 260 lycéens et collégiens sensibilisés via leur théâtre forum « Prévention des comportements sexistes »

- **L'association Case juridique kanak** : création de 11 podcasts pour rendre accessible le droit, notamment coutumier, et permettre la promotion de femmes modèles via des témoignages de femmes locales.

- **Le centre socioculturel de La Foa** : 172 élèves de 3ème du collège de La Foa sensibilisés sur les stéréotypes de genre et la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons via plusieurs ateliers avec production d'œuvres exposées au Centre socioculturel dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes en novembre 2020.

- **La compagnie de Théâtre Lyades** :

Ecriture d'un théâtre forum sur la « déconstruction des stéréotypes de genre » à destination des élèves du primaire. Ce théâtre forum a ensuite été proposé à 290 élèves de CE2 et CM1 de 10 établissements primaires sur les communes de Bourail, Boulouparis, La Foa, Thio, Yaté, Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Paita.

■ **L'association ADAMIC/Le Rex** : 1072 personnes ont visionné leur court métrage présentant la « Place de la femme entre culture océanienne et culture HIP HOP » mettant en lumière des danseuses calédoniennes dans ce milieu dit « masculin » et leurs difficultés liées au fait d'être femme!

■ **L'association Femmes et violences conjugales** : 210 personnes rencontrées, écoutées et pour certaines accompagnées lors des 8 permanences d'écoute et de sensibilisation au squat de Nouville sur les différentes formes de violences, les droits et les dispositifs existants.

■ **L'association des étudiants SP3S du lycée du Grand Nouméa** : Réalisation d'un jeu pédagogique adapté localement et adapté du jeu de l'oie « Changeons la L'OIE », pour sensibiliser sur les stéréotypes et les droits en lien avec le genre : 78 personnes ont été sensibilisées via ce nouveau jeu. La mise à disposition de ce jeu est possible à toute structure qui en fait la demande auprès de l'association.



LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La MCF a lancé un appel à participation « Mot (maux) de femmes » qui a fait l'objet :

- d'une soirée « JMX' » le 25 novembre au soir au Château Hagen où ont été présentés, devant 193 personnes du grand public, les plaidoyers des associations/personnes ayant souhaitées prendre la parole pour promouvoir une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes
- d'une valorisation d'une vingtaine d'actions pilotées par nos partenaires : institutions, associations ou collectif de citoyens par une médiatisation provinciale.

UNE MISSION DE SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME (8 MARS)

L'une des missions de la MCF est d'informer et de sensibiliser le grand public mais également les professionnels aux problématiques que rencontrent les femmes : violences, discriminations, droits, sexe, sous-représentativité, etc.

En 2020, ces actions de sensibilisation ont permis d'impacter :

- **75 personnes** pour une information/sensibilisation des actions/objectifs de la MCF.
- **19 jeunes** pour un accompagnement dans leurs projets scolaires de sensibilisation sur les stéréotypes et les violences.
- **1 417 personnes** pour une sensibilisation sur les thématiques des stéréotypes et de l'égalité femmes/hommes, et ce, par le biais de divers partenaires : Cl-JNC ; UNC ; IFPSS ; CSN ; ADIE ; mairies de Dumbéa, Nouméa, La Foa et Mont-Dore ; Lycées, Collèges, associations.



- **189 personnes** dans le cadre des rendez-vous thématiques, organisés par la MCF dans ses locaux, ont été sensibilisées sur divers thèmes autour de l'égalité femmes/hommes.
- **34 animateurs** de CVL, en partenariat avec la DCJS, ont été sensibilisés au dé-cryptage des stéréotypes

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

- Le partenariat avec l'Association Case Juridique Kanak pour des permanences d'accès aux droits civils et coutumiers a été renouvelé pour 2020. Ce partenariat

a permis à 105 personnes de bénéficier d'informations sur leurs droits contre 65 en 2019, soit **environ 60% de plus**.

- Le partenariat avec l'association Croix Rouge de Nouvelle-Calédonie, via son dispositif de médiateurs par les pairs « YABC ». Ce partenariat a été l'opportunité d'un travail de sensibilisation commun notamment via les rendez-vous thématiques.

■ **2 expositions** accueillies au sein de l'espace d'accueil de la MCF : « Droits et femmes » du BTS SP3S du Lycée Dick Ukeiwe, et l'association In Mémoriam « Les femmes dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie ».

- Participation de la MCF :
 - Aux réunions de travail avec la DASS NC dans le cadre de la crise du COVID 19.

- Aux réunions avec la DL et la DPASS pour la mise en place d'appartements relais d'urgences pour les victimes de violences
- Au groupe de travail sur violences sexuelles dans le milieu sportif, en lien avec le CTOS et la DJSNC
- Réunion avec la DTE sur l'égalité réelle femmes/hommes,
- Participation aux rencontres du réseau Santé Mentale et aux réunions du Baromètre santé jeunes.
- Participation au groupe de réflexion du GESLS sur le projet « Belle et Bien dans ses Baskets »

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

DFI - Direction
des Finances

DSIN - Direction
du Système d'Information
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles



PÔLE FONCTIONNEL

**DFI - Direction
des Finances**

DSIN - Direction du Système d'Information et du Numérique

DRH - Direction des Ressources Humaines

DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles



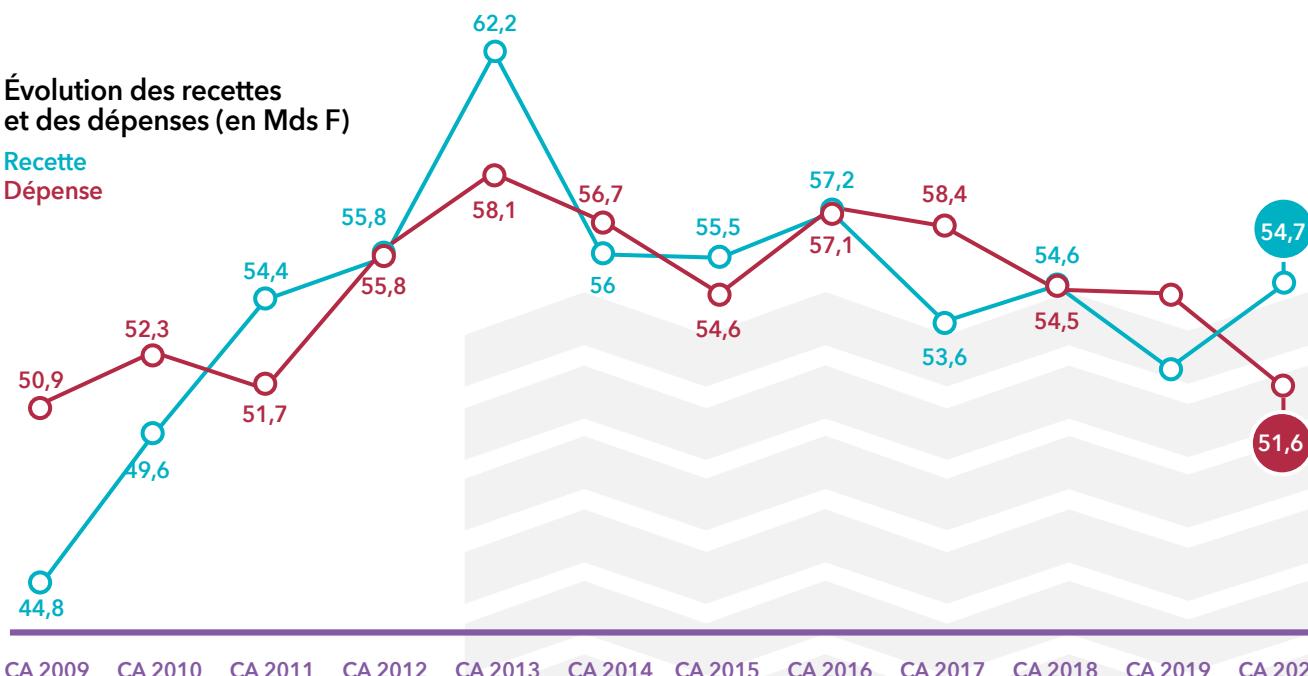
DFI DIRECTION DES FINANCES

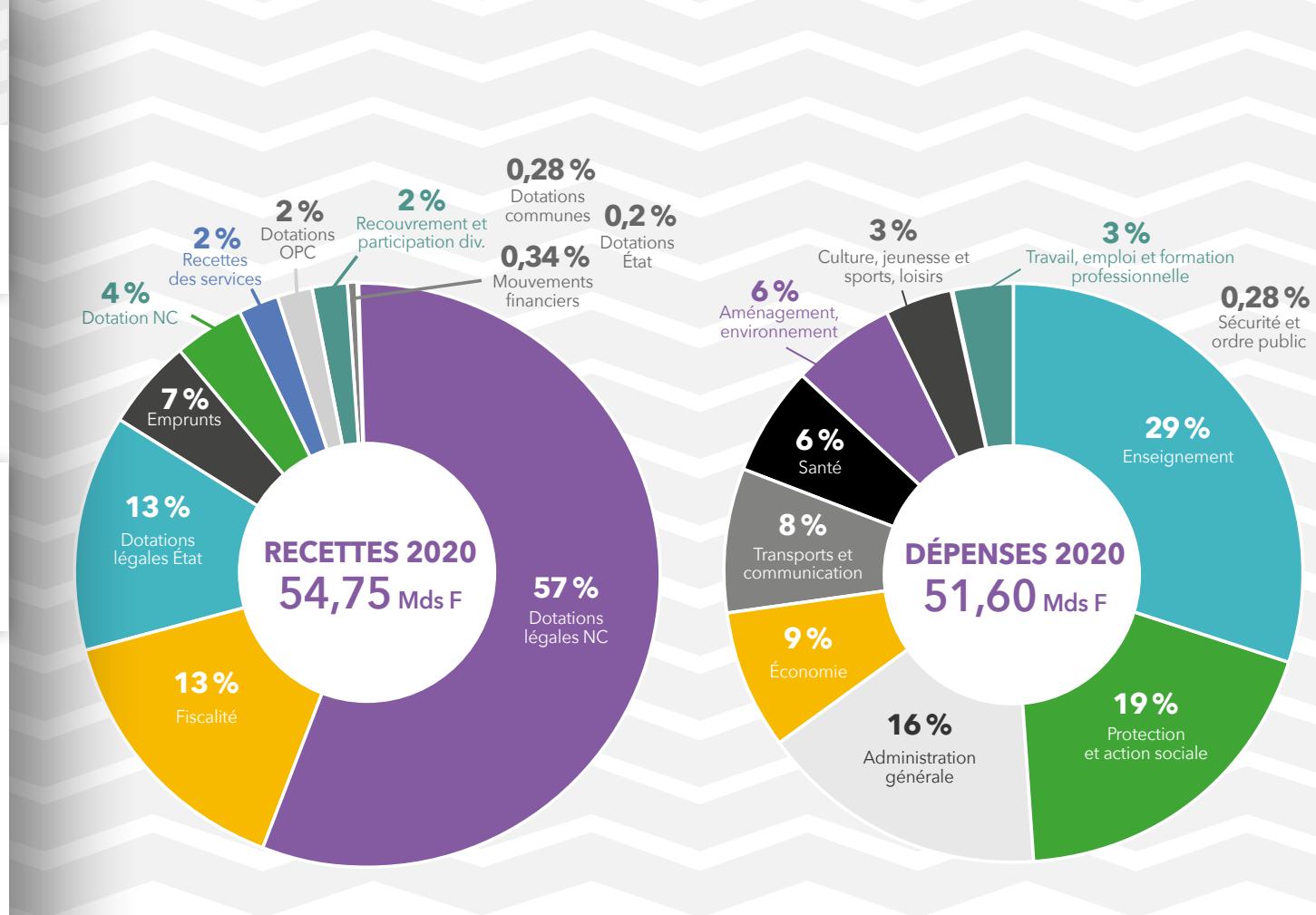
La direction des finances (DFI) est chargée d'assister l'ordonnateur ainsi que son délégué dans la coordination de l'action financière et budgétaire de la collectivité. Concrètement, il s'agit de produire un budget, d'assurer le suivi de son exécution et de transcrire cette exécution au travers du compte administratif. Au-delà, la direction participe activement à la politique budgétaire mise en œuvre par l'exécutif. Le cadrage budgétaire annuel, l'optimisation de la ressource d'emprunts et de la trésorerie constituent les axes forts de cette mission.

BUDGET INVESTISSEMENT

La direction des finances ne dispose pas d'un budget propre pour son fonctionnement, ses crédits étant mutualisés avec ceux de la Direction des Ressources Humaines (DRH). La gestion des crédits confiés à la DFI concerne principalement des charges d'activité courante

et notamment les provisions de dépenses, la dotation aux amortissements, la gestion de la dette, le crédit de trésorerie, le recouvrement des recettes non affectées dont principalement la fiscalité de répartition et additionnelle, les fonds de dotations en provenance de l'Etat. La DFI gère également les reclassements comptables qui constituent les mouvements d'ordre du budget.





OBJECTIFS DE LA DIRECTION SUR LE PLAN STRATÉGIQUE :

- Optimisation des ressources de la collectivité.
- Optimisation des ressources financières.
- Préserver la capacité d'autofinancement.
- Évaluation prospective et cadrage pluriannuel des dépenses.
- Adapter la politique d'endettement.
- Établir un plan de financement annuel en lien avec la prospective financière.
- Améliorer la performance de l'administration.
- Améliorer l'accompagnement des directions par les services supports.
- Mettre à disposition une doctrine, une méthode, des outils.
- Rendre les directions plus autonomes.
- Organiser des groupes de travail pour favoriser l'accompagnement personnalité sur les opérations financières.
- Développer la transversalité.
- Développer le fonctionnement en réseau
- Animer le réseau de référents financiers.

LE CADRAGE BUDGÉTAIRE

Évaluation prospective et plan de financement annuel

Objectif récurrent inscrit dans le cadre du **plan stratégique « Plan Sud » qui vise l'optimisation des ressources de la collectivité** et notamment l'épargne et la ressource externe d'emprunt. Il sera question pour la direction des finances de renforcer la prise en compte des grands équilibres dans le cadre des préparations budgétaires. Les analyses financières produites doivent alors conforter la stratégie financière de l'exécutif en adéquation avec les choix politiques et les contraintes budgétaires.

Dès le débat d'orientation budgétaire établi en amont du budget primitif, des évaluations prospectives sont présentées à l'Exécutif permettant d'approcher les marges de manœuvres au fonctionnement, le rythme d'investissement et son financement sur emprunts. Ces évaluations

permettent essentiellement d'apprécier l'autonomie financière de la collectivité et sa solvabilité à moyen et long termes.

L'évaluation prospective constitue l'outil majeur du pilotage financier. Elle permet de s'inscrire dans une dynamique de structuration de recettes et dépenses. C'est une approche macro-financière pluriannuelle qui fixe les tendances pour les 4 années à venir.

À partir de cette prospective, un plan de financement annuel sera établi. Il va permettre, à chaque étape budgétaire (BP et BS principalement), de fixer le cadrage des dépenses le plus adapté à l'évolution souhaitée. Les principaux indicateurs financiers (épargne, volume financier de l'investissement, endettement, niveau du fonds de roulement et de trésorerie) sont mis en évidence pour orienter la maîtrise des dépenses par secteur d'activités et la recherche de financements nouveaux.

Pour le fonctionnement, il s'agit avant tout de fixer le niveau d'épargne attendu. En investissement, il sera nécessaire d'adapter le plan de financement en tenant compte de l'autofinancement d'une part, de la capacité à emprunter d'autre part. 4 éléments sont pris en compte alors :

- Les niveaux d'endettement et de désendettement en lien avec l'encours de dette et l'épargne ;
- Le fonds de roulement et le rythme d'investissement.

Conformément au souhait de l'exécutif les grands équilibres financiers présentés en 2020 tiennent compte des orientations suivantes :

- La poursuite des efforts engagés sur le fonctionnement pour favoriser l'autofinancement ;
- Un retour à un équilibre général excédentaire dès 2020 pour une reconstitution progressive du fonds de roulement à plus de 20 jours en sachant que ce niveau de réserve facilitera la gestion de la trésorerie ;

- Le maintien de la capacité de la collectivité à emprunter pour investir. C'est d'ailleurs un bouclage financier 2020 qui mise sur une mobilisation d'emprunt plus soutenu (4.5Mds F contre 2.5 Mds F en 2019) ;
- La nécessité de faire évoluer le périmètre des interventions. À ce titre, l'audit organisationnel lancé en 2020 a souligné le poids prégnant des compétences déléguées et l'insuffisance de leur compensation. La collectivité est alors en droit de s'interroger sur sa capacité à continuer ou non celles-ci.



LE CADRAGE BUDGÉTAIRE

Sur 3 axes de travail, la direction des finances entend contribuer au renforcement de la qualité de service en matière de finances publiques. Les actions visent à améliorer l'accompagnement des directions afin de renforcer leurs compétences et les rendre ainsi plus autonomes.

Ces actions comprennent :

- La mise à disposition de fiches techniques qui constituent le guide pratique adossé au règlement budgétaire et financier de la province Sud. Ces fiches, dénommées « Mémo Fi » rappellent les bonnes méthodes à appliquer sur des thèmes budgétaires et comptables.
- L'animation du réseau de référents financiers sur les actions à mener en lien avec le calendrier budgétaire (préparation, clôture, gestion des régies, plans pluriannuels...) ou les thèmes abordés sur les Mémo Fi ;
- La mise en œuvre de groupe de travail pour des sujets spécifiques ;
- L'immersion au sein de la direction des finances des nouveaux responsables financiers afin de se familiariser avec l'organisation budgétaire et comptable de la collectivité.



LES MISSIONS RÉGLEMENTAIRES

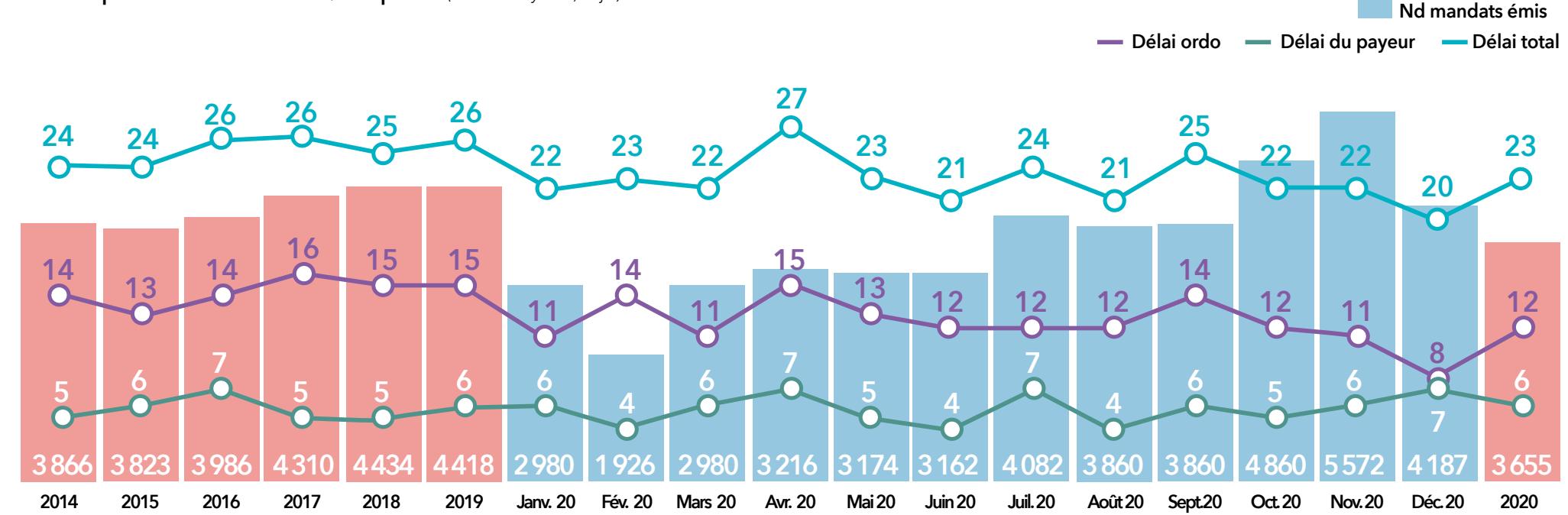
LES INDICATEURS DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Indicateurs de l'exécution budgétaire	Volumétrie	Délai jrs	Valeur XPF
Contrôle des dépenses engagées			
Nombre d'actes visés	1 661		20,83 Mds F
<i>Délai moyen du visa financier</i>		1	
Nombre d'engagements (CP)	26 443		22,59 Mds F
Nombre d'engagements (AP)	1 425		21,42 Mds F
Fichier des tiers : validation ou modification	2 766		
Ordonnancement			
Mandats émis	548 105		58,18 Mds F
dont mandats d'annulation	141		349,34 MF
Titre émis	3 150		62,70 Mds F
dont titres d'annulation	79		217,69 MF
Trésorerie (hors emprunts et ligne de trésorerie)			
Total des encaisses 2020			49,14 Mds F
encaisses : moyenne mensuelle			4,059 Mds F
Total des décaisses 2020			51,78 Mds F
décaisses : moyenne mensuelle			4,31 Mds F



LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Délai de paiement : ordonnateur/comptable (& IEOM moyenne,+5 jrs)



LA GESTION DE TRÉSORERIE

La direction des finances établit un plan annuel de trésorerie à partir duquel elle cible les périodes susceptibles de rencontrer des tensions de trésorerie. Afin d'y faire face, elle organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie.

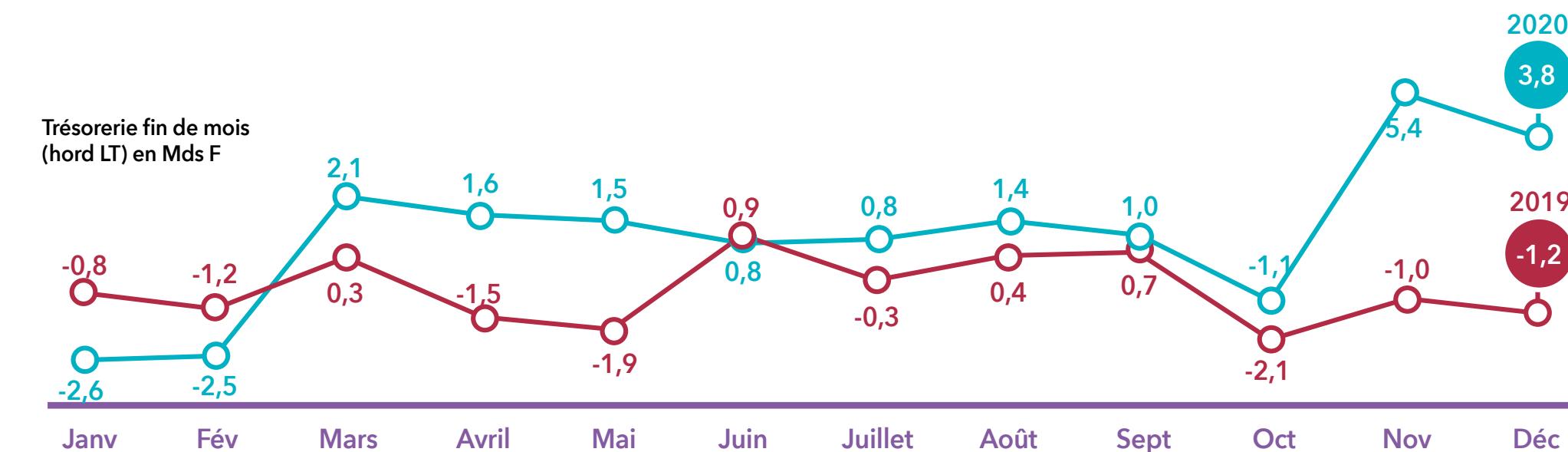
En 2020, la province Sud dispose d'un volant de 5.5 milliards XPF de crédit court terme en ce sens, ajusté ensuite à 6 milliards XPF en fin de gestion suite à la mise en place du nouveau contrat.

Au-delà, une politique de recouvrement dynamique est opérée auprès des principaux partenaires (Etat et Nouvelle-Calédonie notamment) afin que le principal des recettes soit encaissé sur l'exercice. À noter enfin que la trésorerie provinciale fait l'objet d'un suivi journalier par la direction des finances.

LA GESTION DE DETTE

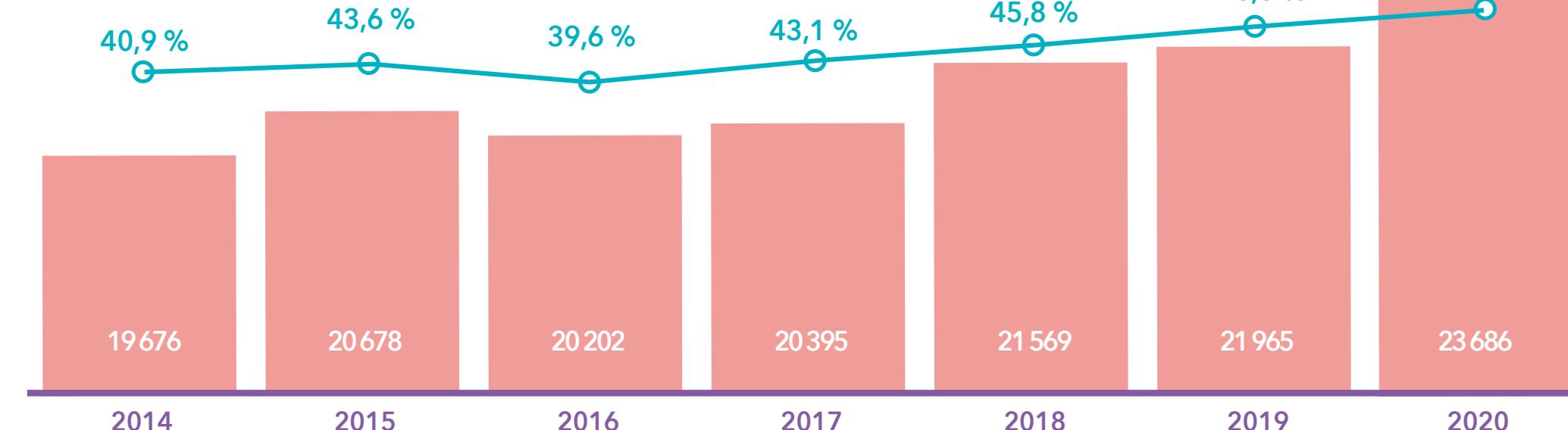
Une révision du plan pluriannuel est engagée chaque année afin de mettre en phase les programmes d'investissement avec la réelle capacité de financement de la collectivité. Ainsi, les efforts engagés doivent permettre d'optimiser le rythme d'exécution de ces investissements tout en maîtrisant la croissance de l'endettement (remboursements anticipés, ajustement du volume annuel emprunté).

Trésorerie fin de mois
(hors LT) en Mds F



Les emprunts	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Emprunts mobilisés	3 000 000 238	3 086 623 353	1 599 045 346	2 000 000 000	2 999 880 668	2 500 000 000	4 000 238 663
en cours de dette au 31/12 (2)	19 676 475 155	20 678 003 017	20 201 565 600	20 395 323 571	21 568 873 857	21 964 832 526	23 685 864 830
(2) dont rétrocession SAV	3 358 200 111						
Annuités (hors remb. Anticipé)	2 504 571 945	2 397 867 558	2 149 338 986	2 263 212 415	2 296 819 594	2 544 704 930	2 686 168 873
capital	1 872 565 356	1 837 367 854	1 819 068 413	1 806 242 029	1 826 330 382	2 104 041 331	2 279 206 359
intérêts	632 006 589	560 499 704	330 270 573	456 970 386	470 489 212	440 663 599	406 962 514
Remboursement anticipé (capital)	752 442 107	247 727 637	256 414 350	0	0	0	0
Encours garantis au 31-12	33 195 727 173	34 246 359 743	42 890 075 909	48 442 556 665	48 865 585 686	52 441 650 174	50 931 358 985

En cours de dette
Taux d'endettement



PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2020

LA TRANSITION NUMÉRIQUE : DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

■ **Le projet « CASH DEMAT »**

Les travaux qui ont amené à une proposition d'organisation nouvelle de la direction des finances se sont essentiellement appuyés sur les objectifs, fixés par l'exécutif en début de mandature, visant la transition numérique et notamment la dématérialisation de la chaîne comptable des recettes et dépenses.

La chaîne comptable des recettes débute à la production des états de recouvrements par les directions, prend en compte l'émission de ordres de recettes et s'achève à la mise en recouvrement par le trésorier de la collectivité.

Celle des dépenses commence à la réception de la facture au sein de services de la collectivité, intègre sa mise en paiement chez le trésorier et prend fin au travers de l'examen de gestion établi par la chambre territoriale des comptes.

La dématérialisation consiste à transformer les documents papiers et leurs traitements manuels en données et traitements informatiques facilitant ainsi les échanges entre les quatre acteurs que sont les fournisseurs, les ordonnateurs, les comptables trésoriers publics et les juges des comptes.

La dématérialisation permet de générer un flux fiable et sécurisé de données qui prend en charge les pièces justificatives, intègre la signature électronique, encadre la mise en paiement et s'effectue de bout en bout sans rupture de la chaîne.

Globalement, elle permet une évolution vers l'administration électronique disponible à l'usager via un portail internet.

La réorganisation de la direction s'engagera de concert avec la démarche de dématérialisation. Le lancement de la dématérialisation fera l'objet d'une convention tripartite Ordonnateur/CTC/DGFiP qui sera signée au terme d'une phase d'expérimentation de la dématérialisation.

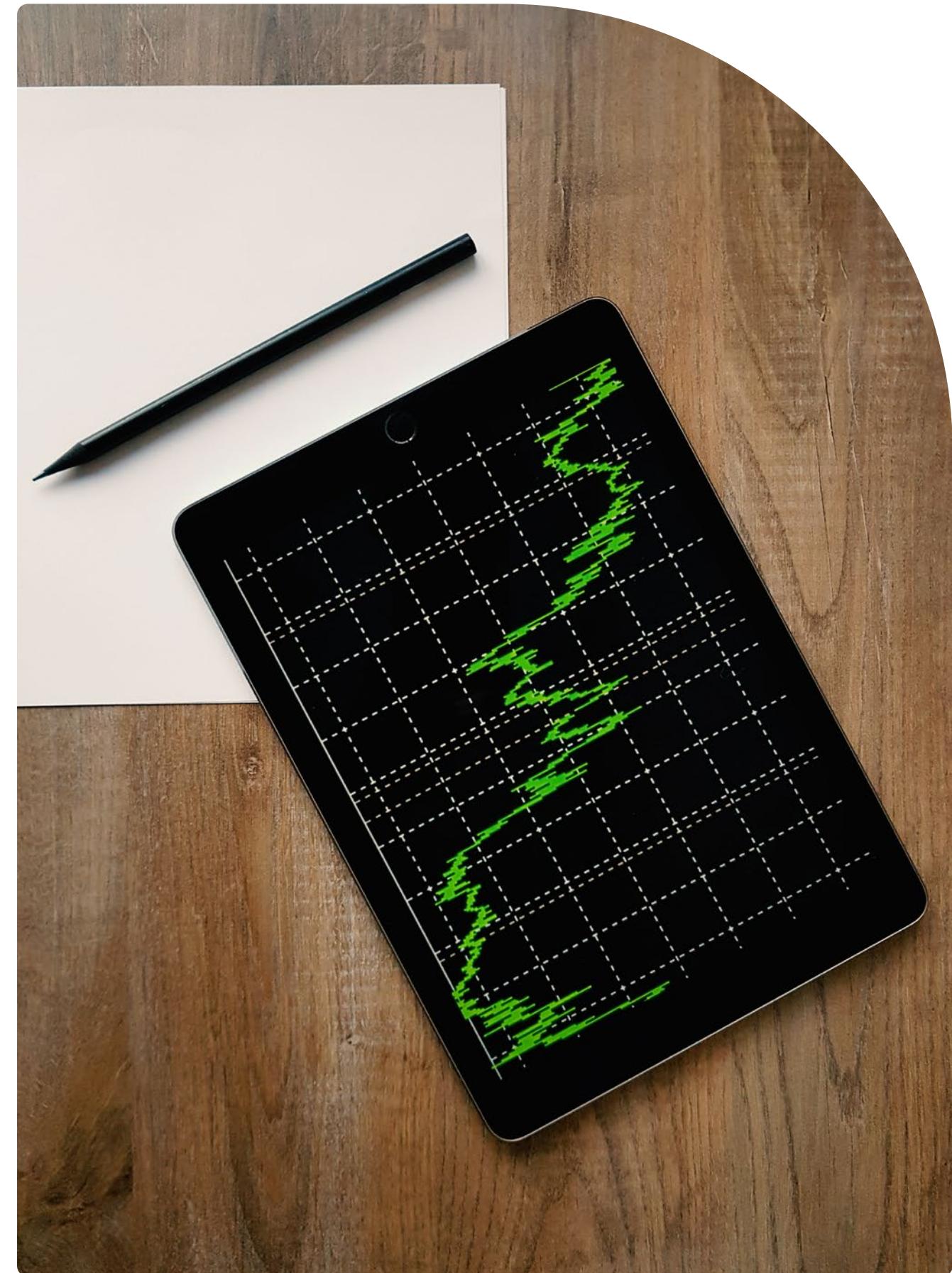
L'organisation comptable qui en découle devra également être intégrée au règlement budgétaire et financier afin d'actualiser la répartition des compétences de l'ordonnateur sur le volet « dépenses ».

L'outil de gestion « CASH » développé par la DSIN constitue l'interface des gestionnaires comptables entre le système actuel de gestion financière SURFI et la trésorerie. La mise en production du volet « CASH démat » est prévue pour la fin de 1^{er} semestre 2022.

■ **La réorganisation de la DFI**

Cette nouvelle organisation comptable qui ajuste les missions de la direction des finances laisse entrevoir un ajustement des effectifs à l'horizon 2022 qui serait ramené à 20 agents avec le redéploiement de 4 gestionnaires comptables au sein du bureau des dépenses.

Afin d'anticiper ces évolutions, il a été proposé de réorganiser la direction dès 2021, à effectif constant, avec le regroupement des deux bureaux du service de l'exécution budgétaire dédiés à l'ordonnancement des dépenses. En effet, ce nouveau bureau composé de 8 agents devra à terme ajuster son effectif à 4 agents.





DSIN DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

La DSIN pilote, met en œuvre et maintient le système d'information de la province Sud, qui comprend les matériels, réseaux, applications et services. Elle est responsable de leur mise en cohérence et sécurité. En partenariat avec les directions, la DSIN étudie, développe, met en place, et, ponctuellement, exploite les applications destinées aux métiers et, en collaboration avec la cellule de modernisation du secrétariat général, les services en ligne destinés aux administrés.

LE PARC INFORMATIQUE

La DSIN assure le bon fonctionnement des infrastructures, assiste et dépanne les utilisateurs. Elle gère un parc de serveurs, de microordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de **50 sites** et dispose de ressources centrales sécurisées. Le parc compte près de **1 300 micro-ordinateurs, 185 copieurs, 100 serveurs, 330 serveurs virtuels**, et plus de **80 applications**. En 2020, les opérations de mise à jour du parc se sont poursuivies : près de **200 micro-ordinateurs** et de **10 serveurs ont été remplacés**. Tous les agents provinciaux disposent désormais de micro-ordinateurs de moins de 4 ans sous Windows 10. Un nouvel outil de gestion de ticket de demande d'interventions (projet SENSEI) a été mis en service et la base de connaissance partagée a été ouverte à destination des techniciens de maintenance.

BUDGET INVESTISSEMENT

89 millions de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

313 millions de francs

7 552
appels téléphoniques pour assistance (dont le tiers pendant la période du 1^{er} confinement)

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Les projets 2020 ont essentiellement consisté à augmenter les capacités des ressources centrales et à les sécuriser pour accompagner l'augmentation des services en ligne aux administrés. Un projet de renforcement du stockage de nos ressources centrales a ainsi été engagé. Le cœur du réseau informatique central a été complètement revu avec l'adjonction d'un nouveau pare-feu et la simplification des protocoles de routage.

Pour faire face à la montée en puissance du télétravail notamment dans le cadre du confinement, un nouveau système de connexion à distance (MonPC) a été mis en service. Ce sont près de 500 agents qui ont pu continuer à assurer leurs missions depuis leur domicile.

La DSIN a également continué à suivre les infrastructures des 21 collèges de la province Sud en appuyant le suivi technique de l'équipement et de la maintenance, assurés par 5 sociétés de service. Une première phase de câblage pour équiper les collèges d'une infrastructure Wifi et de vidéoprojecteurs interactifs a été menée et l'hébergement de l'environnement numérique de travail destiné aux écoles est désormais hébergé sur des infrastructures provinciales.

21

collèges de la province Sud
suivis par la DSIN



MODERNISER, SIMPLIFIER, INNOVER : LE PLAN DE TRANSITION NUMÉRIQUE

Innovante en matière d'e-administration, la province Sud s'est donnée pour axe prioritaire la transition numérique avec un enjeu double : **améliorer le quotidien des administrés et faire face au défi écologique en tendant vers le zéro papier.**

Axe 1
Projets numériques
à portée territoriale



Axe 2
Projets numériques
transversaux



Axe 3
Dématérialisation
des démarches et
développements de services en ligne



Plus de 80 démarches accessibles en ligne par les usagers sans se déplacer

La Province souhaite miser sur le numérique pour faciliter et rendre le service public plus accessible. L'objectif, à terme, est de dématérialiser l'ensemble des démarches qui peuvent l'être et de faire « disparaître » le papier autant que faire se peut. Ce sont plus de 60 nouvelles démarches en ligne qui ont été ouvertes en 2020.

Une dématérialisation accélérée pour faire face à la crise sanitaire du COVID 19
L'avance numérique de la collectivité lui a permis de faire face à la crise sanitaire en assurant la continuité du service public et en répondant efficacement et rapidement aux besoins économiques du territoire. Ce sont ainsi plus de 5 274 demandes d'attributions d'aides exceptionnelles aux entreprises qui ont pu être traitées grâce à la dématérialisation des démarches.

Réduire la fracture numérique, accompagner le changement des usagers et des agents

La réduction de la fracture numérique est également une préoccupation de la collectivité et à cet égard les canaux traditionnels (accueil physique, démarche papier, courrier, téléphone) qui permettent d'entrer en relation avec la collectivité et de bénéficier du service public provincial sont bien entendu conservés le temps de la transition numérique. C'est dans ce cadre qu'un soin tout particulier est apporté à l'accompagnement au changement, à la formation, à la communication et aux développements d'outils que ce soit en interne ou en externe.



DRH DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La DRH est chargée de la gestion administrative du personnel de la collectivité, et participe à la définition et à la modernisation de la politique de gestion du personnel. Elle assiste les services provinciaux dans le développement de leurs ressources humaines, tout en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Elle pilote aussi la partie opérationnelle du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT

La DRH est composée de **37 collaborateurs** qui gèrent notamment les recrutements, rémunérations et congés des agents de la Province. En 2020, **165 agents** ont été recrutés sur des postes permanents (hors enseignants) dont **52%** ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréats de concours ou recrutement sur titre). En 2020, **295 appels à candidatures** ont été lancés sur des postes dont 13 ont été redéployés. **87 entretiens** de recrutement auxquels la DRH a participé en soutien aux directions.

LA FORMATION

Le budget consacré à la formation (hors enseignants) s'élève, en 2020, à **179 MF**, dont **42 MF** en budget propre; les **76 %** restants sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP (Institut de formation à l'administration publique). Cette année,

812 agents ont pu bénéficier d'au moins une formation, avec un taux de présence de **98 %**.

812 agents ont pu bénéficier d'au moins une formation en 2020, avec un taux de présence de **98 %**

MONTANT DES DÉPENSES DE PERSONNEL

- Personnel permanent : **18 937 MF**. Intégrant une baisse de l'effectif de **80 points**.
- Crédits de remplacements : **287 MF**.
- Crédits de remplacements enseignants : **349 MF**.
- Élus : **409 MF**.
- CTF (contrats handicapés) : **9 MF**.
- PPIC : **433 MF**.
- Total : **20 424 MF**.



LE PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif est destiné à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi : **473 agents** ont pu ainsi bénéficier de contrats PPIC en 2019. Les effectifs sont répartis à **49%** dans les directions de la province, **25%** dans les communes et **26%** dans les autres secteurs (associations, scolaires, etc.). Chaque mois, environ **293 agents** PPIC ont été rémunérés par la province.

À noter qu'en 2019, une moyenne de **184 offres d'emploi** a été publiée à la DEFE et plus de **1100 candidatures** ont été analysées par le bureau PPIC. **58 agents** PPIC ont bénéficié, à titre gratuit, de stages en immersion validés en vue de favoriser leur insertion. Ces stages s'orientaient majoritairement vers les secteurs de la sécurité, de comptabilité, de l'accueil et du secrétariat.

299 agents sont sortis de ce programme d'insertion. Parmi eux, 55 ont démissionné en cours de contrat PPIC parce qu'ils ont trouvé un emploi ou ont pu suivre une formation de longue durée.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2019, la DRH a poursuivi les actions destinées à améliorer les conditions de travail des agents de la province Sud : pérennisation des réunions de la cellule prévention avec le médecin du travail ; accompagnement des directions avec la mise en place de médiations collectives et individuelles ; accentuation du volet formation dans le domaine de la

prévention des risques ; recours à deux prestataires psychologues du travail ainsi qu'à un prestataire en accompagnement managérial.

MÉDECIN DE PRÉVENTION

- Visites EVRP sur sites excentrés : **13**
- Visites dans les écoles : **45**
- Visites aménagement de poste : **12**
- Campagne de vaccination contre la grippe : **63**
- Campagne de vaccinations hors campagne anti-grippale : **76**
Un suivi médical renforcé auprès des agents soumis à des risques faisant l'objet d'une réglementation spécifique.
- Surveillance médicale spéciale : **148**
Amiante - Rayons X - Agents infectieux - animaux - pesticides/insecticides.
- Surveillance médicale particulière : **11**
Travailleurs handicapés.
- Autres surveillances spécifiques : **1108**
(dont 1026 enseignants)
Marins - travail de nuit - Enseignants - Animateurs sportifs - Plongeurs.

PRÉVENTEUR

- Déclarations d'incident : **51**
- Visites d'évaluation des risques professionnels : **7**
- Analyses d'accident de travail : **14**
- Suivi d'incidents : **16**

Les dossiers individuels impliquent des entretiens avec les agents sur un incident lors duquel ils ont pu être victimes ou bien sur des conditions de travail à modifier et à améliorer suite à un signalement ou à un accident du travail.

2 481,5
agents dont **1 127**
enseignants du primaire

ACTIONS PHARES DE LA DRH

- Animation des groupes de travail avec les partenaires sociaux sur la refonte du règlement intérieur provincial, et notamment des articles relatifs au temps de travail : entrée en vigueur au 1^{er} avril 2020.
- Animation des groupes de travail avec les partenaires sociaux et les directions provinciales sur l'instauration du télétravail : mise en œuvre juillet 2020.
- Poursuite des suivis : médical des fonctionnaires, des accidents de travail et des fiches d'incident et, mise en lien du plan d'actions concernant les conditions de travail et l'évaluation des risques professionnels.
- Parcours de formation au profit des managers et de certains emplois identifiés (gestionnaires comptables, régisseurs, conseillers à l'emploi, etc.).
 - Parcours des managers de proximité : 12 agents
 - Parcours comptables des collectivités (4 modules) : 3 agents
 - Parcours responsables budgétaires et financiers des collectivités (4 modules) : 3 agents
 - Sécurité routière et éco-conduite (projet stratégique) : 30 agents
 - Itinéraire de formation des métiers de contrôle : 20 agents
 - Troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (enseignants) : 46 agents
 - Les violences conjugales et intrafamiliales (3 modules) : 19 agents
 - La communication bienveillante : 54 agents
 - Vivre ses émotions et mieux communiquer : 48 agents
 - Sauveteur secouriste du travail (recyclage) : 54 agents
- Aide et accompagnement de certains agents:
 - en lien avec la DES, concernant la reconversion professionnelle des personnels enseignants,
 - en souhait de reconversion et/ou de mobilité dans le cadre des réorganisations.
- ZEN – en lien avec la DSIN, poursuite des travaux de développement de l'outil au profit des agents provinciaux (à venir 2021 : campagnes allocations familiales et complément familial, modification adresse, RIB, etc.)
- Suivi de la masse salariale et travail en lien avec les directions sur les gels/suppressions de postes budgétaires.
- Participation aux travaux de modernisation de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie : 1 réunion hebdomadaire avec un échéancier pluriannuel de thématiques, priorités 2020 : temps de travail, diverses mesures d'amélioration/correction de gestion administrative ou relatives à certains statuts particuliers, télétravail, départ négocié, consultation à domicile de différentes instances consultatives, etc..

87 %
de fonctionnaires

384
personnes ont
bénéficié du PPIC

DFI - Direction
des Finances

DSIN - Direction
du Système d'Information
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles



DAJI DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLES

La direction des affaires juridiques et institutionnelles a pour mission de fournir un conseil juridique auprès de l'exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Elle délivre un visa juridique sur les projets de réglementation de la province et rédige ceux qui lui sont confiés. La DAJI est aussi chargée d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions, d'organiser les travaux de l'institution et de coordonner la transmission des demandes des usagers et des dossiers entre les directions provinciales, le secrétariat général et l'exécutif, en effectuant un contrôle qualité des actes. En outre, elle assure des fonctions ressources pour le pôle fonctionnel rattaché au secrétariat général et pour le cabinet de l'exécutif, elle instruit les demandes d'autorisation des débits de boissons et d'immatriculation des groupements de droit particulier local (GDPL), et elle gère l'accueil du public du centre administratif et de l'Hôtel de la province Sud.

BUDGET INVESTISSEMENT

1,2 millions de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

169 millions de francs

TRAVAUX JURIDIQUES

- L'activité « études et réglementation » a connu une forte augmentation en 2020 par rapport à 2019 : 234 dossiers reçus (+68%) pour 215 traités (+102%). À noter toutefois que cette différence notable est en partie due à l'amélioration des outils de suivi.
- L'activité contentieuse est en augmentation avec 52 nouveaux dossiers en 2020 dont 16 jugés, 38 dossiers jugés sur 55 dossiers nés avant 2020, et 74 productions au total (dont une hausse de +57% des productions internes au service).
- L'activité para-contentieuse a généré 85 nouveaux dossiers (accidents impliquant un véhicule provincial, dommages causés à / par la province Sud, protection fonctionnelle des élus ou des agents).
- L'activité de la base de données juridiques JURIBASE témoigne du nombre important de textes provinciaux adoptés en 2020 : 192 textes intégrés et 90 textes consolidés sur la base.

TRAVAUX INSTITUTIONNELS

La DAJI a organisé 10 séances publiques de l'assemblée de la province Sud, 46 séances de son Bureau et 68 réunions de commissions intérieures. Ces travaux ont permis d'examiner et d'adopter 64 délibérations d'assemblée et 588 délibérations du Bureau, préparées par l'ensemble des directions provinciales.

RELATIONS À L'USAGER

- En 2020, le bureau des relations au public a traité **47 559 demandes**, réparties comme suit :
 - Accueil physique : **27 047 demandes** (visiteurs, demandes des administrés, réception de courrier, permis de chasser, réception des états de tiers) ;
 - Accueil téléphonique : **19 268 appels** ;
 - Accueil numérique : **1 244 tickets**.

PROJETS STRATÉGIQUES
MENÉS EN 2020GESTION DE PROJET
DÉMATÉRIALISATION ALOHA

Mise en place de la phase pilote avant le déploiement auprès de toutes les directions d' ALOHA, outil de gestion numérique de la relation multicanale à l'usager.

GESTION DE PROJET DÉMATÉRIALISATION E-PARAPHEUR

Mise en place de la 1^{ère} phase de la dématérialisation du circuit de signature des actes avec impression au niveau du signataire seulement, en vue de la signature électronique.

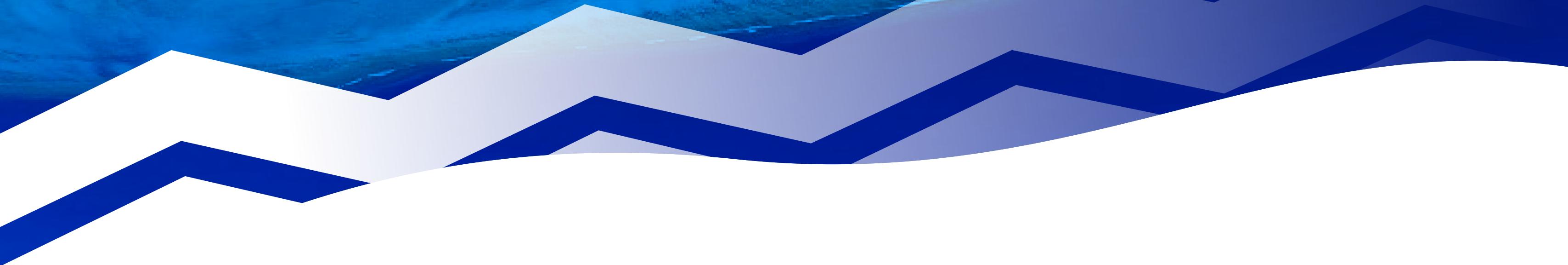
GESTION DE PROJET DÉMATÉRIALISATION @CTES ET JONC

Engagement de la démarche de télétransmission des actes au contrôle de légalité et à l'imprimerie administrative pour publication au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie (JONC).

FORMATIONS
EFFECTUÉES

- Parcours de formation de trois agents de contrôle.
- Parcours de professionnalisation du manager, l'ensemble des managers de la DAJI sont formés.
- Usage et dématérialisation de la signature électronique pour un agent.





RETOUR
SOMMAIRE